

M 1659 - 1251 - 5.00F

du 29 mai au 4 juin 1981

# l'humanité rouge

organe  
central du PCML

**14 et 21 JUIN**

**AMPLIFIER**

**LA**

**DEFAITE**

**DE LA DROITE**



SYLVESTRÉ



## AFFAIRE PAPON LE MRAP PORTE PLAINTE

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a annoncé, vendredi 22 mai, à Bordeaux, qu'il portait plainte contre Maurice Papon avec constitution de partie civile pour « crime contre l'humanité ».

A l'appui de sa plainte, le MRAP apporte de nouveaux documents : une lettre, en date du 1er février 1943, signée Papon, et demandant à la gendarmerie de « provoquer la réunion du nombre de gendarmes nécessaires pour escorter un convoi d'Israélites transférés du camp de Mérignac au camp de Drancy », une note manuscrite de Papon, dans laquelle ce dernier évoque une communication téléphonique échangée avec son « patron », Leguay... et enfin, un troisième document, daté de 10 août 1942,

révèle que Papon, non content de servir scrupuleusement les nazis, en rajoutait. A cette époque, les Allemands ne réclamaient que des « Juifs étrangers de 16 à 45 ans ». Papon et son administration ne s'en tenaient pas là. Dans la liste du MRAP ils y a des noms d'enfants juifs bien au-dessous de 16 ans et il y a même un bébé de six mois !

Une procédure devrait donc s'engager contre Maurice Papon. En tant qu'élus de la nation, ce dernier bénéficie du « privilège de juridiction »...!!! Quand je vous disais que la balance de Dame Justice n'était pas très équilibrée... Le Parquet de Bordeaux devra donc remettre une requête à la cour de cassation qui désignera le magistrat instructeur de l'affaire.

C.D.

## IRLANDE 4 MORTS QUI ACCUSENT

Bobby Sands, élu député aux Communes, mort à Long Kesh le 5 mai après 66 jours de grève de la faim.

Francis Hughes, mort à Long Kesh le 12 mai après 59 jours de grève de la faim.

Raymond McCreesh, mort à Long Kesh le 21 mai après 61 jours de grève de la faim.

Patsy O'Hara, mort à Long Kesh le 22 mai après 61 jours de grève de la faim.

Quatre morts qui viennent s'ajouter à la liste déjà trop longue des patriotes irlandais tombés dans la lutte contre l'occupant britannique... Mais aussi, quatre morts qui accusent et dénoncent aux yeux de l'opinion mondiale l'intransigeance inhumaine du gouvernement anglais. Ils avaient tous quatre, entre 20 et 30 ans, ils voulaient vivre... mais pas à n'importe quel prix. Depuis leur plus jeune âge, ils n'avaient connu que l'injustice et la répression des colonialistes britanniques, car c'est bien un statut de colonie de l'Angleterre que

connaît l'Irlande depuis des siècles. Enfermés à la prison de Long Kesh pour appartenance à l'IRA, ils refusaient le statut de prisonniers de droit commun que voulait leur imposer le gouvernement de Thatcher. Comme des centaines d'autres, ils croupissaient dans des geôles immondes juste vêtus d'une couverture, refusant de porter l'uniforme des droits communs. Ils voulaient être considérés pour ce qu'ils étaient, des combattants d'une lutte de libération nationale, des soldats d'une cause juste. Thatcher n'a pas voulu céder à leur juste revendication... Drapée dans *L'Union Jack*, elle les a assassinés aussi sûrement que si elle avait été les abatteurs dans leur cellule. Ils sont morts, mais leur mort n'aura pas été vaine... L'Irlande en sort, meurtrie sans doute, mais une fois de plus grandie dans la justesse de son combat.

Claude DHALLUIN

## FLICS RACISTES DEVANT LA JUSTICE

L'affaire remonte à août 79. Kwame Osei-Guymah, d'origine ghanéenne, voyage sans titre de transport dans un train en direction de l'Allemagne. Au contrôle, il ne peut montrer qu'une carte d'identité grossièrement falsifiée. Il est donc remis, en gare de St-Quentin, à une patrouille de police. Pour Kwame, c'est là que le cauchemar commence.

Il ne s'exprime qu'en anglais, un anglais impeccable, mais la connaissance de cette langue n'étant pas nécessaire pour entrer dans la police, il est incapable de se faire comprendre... Qu'importe d'ailleurs, car les flics qui ont ramassé Kwame ne demandent guère d'explication. Pour eux, il s'agit d'un « nègre » qui baragouine... On va s'occuper de lui.

Au commissariat, c'est le passage à tabac en règle. Cela débute par quelques gifles et se termine, 45 minutes plus tard, par des coups de pieds. Kwame souffre, en plus de plusieurs hématomes, d'une perforation du tympan, d'une hémorragie et de violentes douleurs cervicales.

Kwame est tombé sur des serviteurs de l'ordre de la pire espèce, qui appliquent à leur niveau et de manière quelque peu brutale, le racisme d'État cher au Bonnet-Stoléro et Cie.

Les flics iront même plus loin, ils obligeront Kwame à boire dans l'écuelle d'un

chien. Un policier lui maintenant la tête et l'obligeant à lapper. Ils l'obligeront ensuite, après lui avoir versé le restant de la gamelle sur la tête, à laver le sol avec une serpillière, tandis qu'un flic le frappe à coup de manche à balai. Des méthodes dignes du nazisme...

Ensanglanté, il est jeté ensuite dans une cellule, puis

est enfin conduit à l'hôpital.

Aujourd'hui, ils sont deux devant le tribunal correctionnel de St-Quentin. Mais tous les agents présents au commissariat, cette fameuse nuit d'août, sont à des degrés divers aussi responsables que Marcell et Thomas, les deux inculpés. Responsables tout au moins d'avoir laissé

Suspendus depuis 1979, « avec plus ou moins de solde », Marcell et Thomas risquent bien peu en regard des faits incriminés. En effet le Parquet réclame de quinze à dix-huit mois de prison assortis du sursis pour Marcell et un sursis simple pour Thomas. Le jugement a été renvoyé au 27 mai.

C.D.

## PROCES MARCHAUDON INCITATION A TIRER A VUE...

Le 19 mai, le tribunal de Nanterre rendait son verdict: 5 ans de prison avec sursis total, assortis d'une dégradation des droits civiques de dix années... limitée à la seule privation du port d'arme. Cette privation a pour seul mérite d'empêcher Marchaudon d'exercer de nouveau dans la police... On peut imaginer quelle a dû être la peine de notre « redresseur de torts » de banlieue à l'énoncée du verdict...

Le verdict, parlons-en. La thèse qui a prévalu au jugement fut plus celle de la « faute professionnelle grave » que celle de l'homicide volontaire... un peu comme un ouvrier qui n'aurait pas respecté les règles en vigueur

dans son entreprise. Effacée, l'exécution du jeune Boukhezzar, abattu d'une balle tirée à bout portant alors qu'il gisait face contre terre déjà atteint de plusieurs balles. Effacés, les témoignages et expertises indiscutables prouvant la culpabilité de Marchaudon. Effacée, la responsabilité de ceux qui ont fait de ce flic intègre et fier de l'être, un tueur assermenté. Effacée, la mort, dans des conditions analogues de Ben Ghennissia... La peau d'un jeune immigré n'a guère de valeur.

Bien sûr, Me Henri Garaud, avocat de la légitime défense, ne doit pas être entièrement satisfait du verdict. Pour lui, la société a

besoin de flics genre Marchaudon. « Pour défendre les citoyens, il faut des policiers comme Marchaudon qui prennent des risques... » a-t-il dit dans une superbe envolée ponctuée de grands mouvements de manche. Des « risques »?... en tirant sur des hommes qui fuient, sur des hommes blessés bien incapables de menacer qui que ce soit.

Pour tous les flics à la gâchette facile de France et de Navarre, ce verdict constitue bien un encouragement à pratiquer cette « justice » expéditive... en quelque sorte, une incitation à tirer à vue.

C.D.

## 14-21 JUIN BATTRE LA DROITE

Le Comité central de notre parti s'est réuni les 23 et 24 mai. Il a arrêté sa position pour les prochaines élections législatives qui auront lieu les 14 et 21 juin. Comme cela va de soi, nous avons l'intention de participer à cette bataille électorale en y présentant des candidats, pour y développer notre conception des changements à entreprendre au profit des travailleurs, pour aujourd'hui et pour l'avenir, et des moyens à mettre en œuvre pour cela. Cette conception est résumée, à l'occasion des législatives, dans la plateforme que nous publions. Contre la droite, pour certaines revendications, nous avons des convergences avec le PCF et le PS, mais nous avons également des divergences fondamentales avec ces partis tant en ce qui concerne la perspective des changements à opérer que la politique et l'action présentes. Voilà pourquoi il aurait été nécessaire que nous soyons présents dans cette campagne. Mais il y a le mur de l'argent, cet obstacle décisif à une pratique démocratique du suffrage universel. Dans la lettre que nous avons adressée le 14 mai à François Mitterrand (voir p.4) nous demandions, entre autres, une modification de la loi électorale à ce sujet. Cela n'a pas abouti. Nous continuerons à agir, à l'avenir, en ce sens. L'argent a été le plus fort. Nous ne pourrions donc pas être présents comme nous l'aurions souhaité dans ces élections. Le Comité central du PCML a décidé de ne présenter qu'un seul candidat, qui aura ainsi un écho national. Il s'agit de Pierre Bauby, membre du secrétariat politique du PCML, ancien candidat à l'élection présidentielle. Nous le présentons à Orléans pour y combattre un représentant typique de la droite que nous voulons battre, J. Douffiaques, membre du bureau politique du parti giscardien. (voir p. 16).

Partout ailleurs, et compte tenu du fait que dans 340 circonscriptions la droite présente un candidat unique dès le premier tour, pouvant ainsi être élu d'emblée, nous appelons à voter pour amplifier la défaite que la droite a subie lors de l'élection présidentielle. Voter pour amplifier la défaite de la droite : telle est notre seule consigne de vote au premier tour. Chaque électeur se déterminera en ce sens. Au second tour, nous appelons à voter en faveur du candidat de gauche en présence.

NOTRE  
PROCHAINE EDITION  
N° SPECIAL  
LEGISLATIVES  
CE QUE VEUT  
LE PCML

Passez vos commandes

## l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET. Directeur politique : Pierre BURNAND.  
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.  
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau - Administration : Max Durand.  
Imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.  
L'HUMANITÉ ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 30 226 720 La Source - Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 1981.



# PLATE-FORME DU PCML

## pour les élections législatives

### des 14 et 21 juin 1981

La défaite de Giscard d'Estaing constitue un réel succès pour les travailleurs, pour tous ceux qui, ces dernières années, ont fait face à l'offensive anti-populaire qu'il a dirigée. C'est la défaite de celui qui était le candidat des grands monopoles capitalistes. C'est un échec pour le grand patronat qui comptait sur la réélection de Giscard pour poursuivre ses attaques contre les travailleurs.

Le PCML a pris sa part dans la réalisation de cet échec de Giscard, en combattant sa politique dans les luttes quotidiennes et en appelant à le battre en votant Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle.

Il appelle, à l'occasion des élections législatives, à voter, dès le premier tour, **POUR AMPLIFIER LA DEFAITE DE LA DROITE.**

Cependant, bien que la défaite de la droite marque un temps d'arrêt dans l'offensive anti-ouvrière et crée les conditions de changements positifs, le PCML estime que les travailleurs doivent rester vigilants. Le capitalisme reste en place. La bourgeoisie monopoliste est toujours là avec ses atouts : l'organisation patronale de combat qu'est le CNPF, les partis de droite qui ne vont pas manquer de multiplier les manœuvres, les rouages de l'appareil d'Etat et en particulier ceux de répression antipopulaire. Ce serait se bercer d'illusions que de croire qu'ils vont rester inactifs ; ils vont tout faire pour continuer à combattre les travailleurs. Il n'y a pas de raison pour que la bourgeoisie ne cherche pas à poursuivre ses objectifs de réalisation du profit maximum et de restructuration de son économie avec son cortège de licenciements et de chômage.

Seul le socialisme, donnant le pouvoir aux travailleurs, pourra l'empêcher définitivement de nuire et permettra d'imposer des changements réels et durables.

Néanmoins, le PCML estime que dès maintenant des changements favorables aux intérêts des travailleurs peuvent être obtenus, à condition qu'ils comptent avant tout sur leurs luttes et sur leur unité. Le patronat ne cédera pas sans action ! Le PCML appelle à combattre tous les points de vue qui révisent en baisse les revendications des travailleurs et s'efforcent d'organiser un consensus au bénéfice de la bourgeoisie.

Vis-à-vis du nouveau gouvernement, le PCML soutiendra toute mesure favorable aux travailleurs et aux peuples du monde et combattra toute initiative contraire à leurs intérêts.

#### DES MESURES IMMÉDIATES

Le PCML agit pour que les quatre mesures suivantes soient prises immédiatement :

- relèvement du SMIC à 3 400 francs.
- pas d'indemnité de chômage inférieure au SMIC.
- arrêt des expulsions de travailleurs immigrés.

- libération des prisonniers politiques (Corses, Bretons, Tahitiens, Guyanais, Basques, Guadeloupéens.).

A plus long terme, il agit :

#### POUR LE DROIT AU TRAVAIL

- contre tout licenciement.
- embauche des jeunes à leur sortie de l'école.
- embauche définitive des travailleurs hors-statut par les entreprises où ils sont intérimaires, sous contrat à durée limitée, stagiaire Barre.
- création massive d'emplois dans la fonction publique ainsi que dans les entreprises privées et nationalisées.
- à travail égal, salaires et statuts égaux pour les femmes, les jeunes, les immigrés.
- défense de la loi de 1936 sur la durée hebdomadaire du travail, les 35 heures sans diminution de salaire.
- droit des petits et moyens paysans de vivre décemment de leur travail, maintien du statut du fermage contre les attaques des bailleurs.

#### POUR LE DROIT A LA SANTÉ

- abrogation de la nouvelle convention médicale.
- gratuité des soins médicaux.

#### POUR LES LIBERTÉS POLITIQUES ET SYNDICALES

- abrogation de toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires prises ces dernières années contre les libertés démocratiques : loi « sécurité et liberté », loi anticasseurs, atteintes au droit de grève et aux libertés syndicales ; dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, des milices patronales et groupements à caractère fasciste et raciste ; engagement de ne pas utiliser l'armée et les forces de police contre les travailleurs.

- abrogation de toutes les dispositions, lois, décrets, circulaires prises ces dernières années contre les travailleurs immigrés et attribution de l'égalité totale des droits politiques et syndicaux, ce qui inclut le droit d'élire et d'être élu.

- représentation réelle de tous les courants politiques, même minoritaires : droit d'expression à la radio-télévision, représentation proportionnelle intégrale lors des différentes consultations électorales, remboursement total des frais électoraux, liberté de candidature aux élections.

- suppression de l'article 16 de la Constitution.

#### POUR DÉFENDRE LA PAIX

Mesures concrètes de solidarité avec les peuples en lutte pour leur libération, notamment :

- rupture immédiate des relations avec l'Afrique du Sud.

- reconnaissance de l'Organisation de libération de la Palestine comme seul représentant légitime du peuple palestinien.

- rupture des relations diplomatiques avec le gouvernement pro-soviétique de Karmal et soutien concret à la résistance afghane.

- respect des résolutions de l'ONU sur le Cambodge et participation de la France à la Conférence internationale sur le Cambodge.

- soutien à la réunification de la Corée et reconnaissance de la République populaire et démocratique de Corée.

- soutien concret aux peuples de l'Erythrée, du Salvador.

- reconnaissance du droit à l'indépendance des colonies françaises, les soi-disant DOM-TOM ; retrait des troupes françaises d'Afrique et restitution des bases militaires aux pays où elles se trouvent.

- soutien aux revendications des pays du Tiers Monde, pour payer les matières premières à un juste prix, fixé par les pays producteurs.

- édification d'un réseau de protection civile permettant d'abriter la population en cas de menace ou d'attaque nucléaire.

#### POUR UNE FRANCE SOCIALISTE, INDÉPENDANTE, SOLIDAIRE DU TIERS MONDE

Le PCML œuvre à réunir le maximum de conditions pour avancer vers le socialisme. Pour changer en profondeur la situation actuelle, il faut, en effet, arracher le pouvoir aux mains des exploiters, briser leur instrument de pouvoir, leur Etat, leur armée, leur police, leur justice, leur appareil de propagande. Il faut le socialisme :

- un socialisme qui permette réellement le pouvoir de la classe ouvrière et du peuple : assemblées populaires à tous les niveaux, élues et révocables ; garantie des libertés individuelles, du droit de grève, du droit d'association.

- un socialisme qui en finisse avec l'exploitation capitaliste par l'expropriation des exploiters, la propriété des moyens de production à l'ensemble des travailleurs, une planification fondée sur le bien-être du peuple.

- un socialisme rompant avec la position impérialiste dans le monde, développant la coopération économique sur un pied d'égalité et sur la base d'avantages réciproques avec les pays du Tiers Monde, participant à l'aide au développement, à l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

- un socialisme assurant l'indépendance de la France par rapport à tout impérialisme.



# LETTRE DU PCML A FRANÇOIS MITTERRAND

Paris, le 14 mai 1981

Monsieur le Président, Avec la majorité des travailleuses et travailleurs de notre pays, nous avons contribué, en vous élisant président de la République, à battre le candidat des grands monopoles capitalistes, de l'offensive anti-ouvrière et antipopulaire qu'il a conduite pendant son septennat.

Cette défaite de Giscard d'Estaing doit être, en même temps, le point de départ de changements réels et durables au profit des travailleurs.

Dans l'immédiat, de premières mesures urgentes doivent être prises pour améliorer la situation des travailleurs les plus gravement touchés par la politique de ces dernières années. Nous pensons, qu'avec le gouvernement que vous allez former, il devrait être décidé de porter le SMIC, le 1er juin, à 3400F, d'augmenter sensiblement les ressources du plus grand nombre de chômeurs et de familles, de libérer les prisonniers politiques (corses, bretons, tahitiens) sans attendre la loi d'amnistie, de cesser toute mesure d'expulsion de travailleurs immigrés et de régulariser la situation des sans-papiers.

Dans les délais rapprochés, les principales revendications des travailleurs devraient être satisfaites. En particulier la semaine de 35 heures sans diminution de salaire et avec les embauches correspondantes, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, l'embauche, par les entreprises qui les emploient, des travailleurs intérimaires, hors-statuts, en contrats à durée limitée, stagiaires Barre, l'abrogation de la loi Peyrefitte.

La politique internationale devrait s'orienter dans le sens de l'opposition à la fois aux agressions de l'URSS et à celles des USA, et de l'alliance, sur un pied d'égalité, avec les pays du Tiers Monde. Il serait significatif de la nouvelle politique internationale de reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien ayant pour base la reconnaissance de son représentant unique l'OLP, condition indispensable pour la paix au Moyen

Orient et de l'amitié avec les peuples arabes.

Pour que des changements réels et durables puissent intervenir, il faut que la défaite de Giscard d'Estaing soit confirmée et approfondie par la défaite de la droite lors des prochaines élections législatives.

Ces élections doivent se dérouler dans des conditions permettant l'expression des différents courants politiques. Tout devrait être mis en œuvre pour que soit instaurée la représentation proportionnelle intégrale. Cependant, s'il s'avérait impossible de modifier, dans l'immédiat, le mode scrutin, nous estimons indispensable qu'avec le nouveau gouvernement, vous modifiez par décret deux dispositions particulièrement antidémocratiques de l'actuel code électoral: les frais électoraux devraient être remboursés intégralement, comme lors de l'élection présidentielle, à tous les candidats des courants politiques d'importance nationale, en supprimant le plancher des 5% de suffrages exprimés (article L 167), y compris pour le cautionnement (article L 158); l'accès à la campagne radio-télévisée des partis présentant 75 candidats au moins, devrait être supérieur aux sept minutes pour le premier tour et cinq pour le second que prévoit l'article L 167-1. Plus généralement d'ailleurs, l'accès des différents partis aux moyens d'information audio-visuels doit être régulièrement assuré, conformément aux engagements que vous avez pris pendant votre campagne.

Nous ne prétendons pas ici être exhaustifs. Nous sommes prêts à participer à tout contact ou rencontre, avec vous-mêmes ou un de vos collaborateurs, pour débattre de mesures allant dans le sens de la défense des intérêts des travailleurs, de l'emploi, des libertés et de la paix.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le Secrétariat politique du PCML, Pierre BAUBY

# PIERRE MAUROY PAR LUI MEME...

L'homme qui est apparu sur le perron de Matignon après le départ de Raymond Barre, apparaît comme un homme neuf. Les téléspectateurs l'ont découvert sur leur petit écran, clouant le bec avec aisance aux Lecanuet, Peyrefitte et autres Deniau. Ses origines, petit fils de bûcheron, fils d'instituteur, sont plutôt sympathiques et il n'a jamais exercé de fonction dans un gouvernement. Le porte-parole de François Mitterrand d'hier, le Premier Ministre

En 1944, à 16 ans, Pierre Mauroy adhère aux Jeunesses socialistes. Lorsque De Gaulle quitte le gouvernement (gaulliste, socialiste et communiste), se pose le problème de la politique économique à adopter. Les travailleurs ont, à l'invitation du PCF, «retroussé leurs manches». Pierre Mauroy soutient alors qu'il fallait mettre en œuvre une politique d'austérité pour les salariés: «Le déficit budgétaire était considérable. Pour le juguler, il aurait fallu une politique

l'atmosphère «irrespirable» qui régnait dans la CGT. «La base en colère poussait (les socialistes et les modérés) à agir, à s'affranchir de la tutelle de Benoit Frachon», (idem page 67).

On sait que les socialistes participèrent à plusieurs combinaisons gouvernementales sous la IV<sup>ème</sup> République, jusqu'à l'arrivée de Pierre Mendès-France. La SFIO, reconnaît Pierre Mauroy, pratiquait «l'art du compromis». Mais, précise-t-il, «un art nécessaire pour sauvegar-

der les conditions de son épanouissement. Pour lui, le passage se ferait toujours par l'abolition du capitalisme. Il suffisait d'ajuster les actes aux paroles, voilà tout.» (pages 144-145).

En attendant, au nom de cet idéal, l'homme, la femme et l'enfant algériens subissaient les actes barbares d'une guerre coloniale.

Avec l'arrivée de la V<sup>ème</sup> République, et jusqu'au congrès d'Epinay, «Le Parti socialiste, nous dit Mauroy, n'a cessé de manquer les occasions». Il faut préciser que c'est à cette date que le maire de Lille acquiert des fonctions dirigeantes au PS. Plus que Mitterrand peut-être, il est l'artisan de l'unité et du renforcement du PS par la fusion avec les mitterrandistes d'abord, puis avec les rocardiens. Organisateur, Pierre Mauroy fut aussi un habile négociateur. On apprend, par exemple, que le contact avec Rocard s'est établi à la fin de 1973, et qu'il s'est concrétisé par un déjeuner mensuel qui regroupait Mauroy, Rocard et Edmond Maire, ou leurs représentants. Les déjeuners aboutirent aux Assises du socialisme.

On connaît mieux l'histoire récente. Ce qu'il faut en retenir, c'est que Pierre Mauroy n'est pas l'homme d'un courant du PS: il incarne la continuité de la social-démocratie, la filiation comme il le défend volontiers avec ceux qui, en 1920, à Tours, ont maintenu la «vieille maison». Plus que d'un courant, il bénéficie dans le PS, de réseaux de relations tissés au cours de sa carrière, les Jeunesses socialistes dont il fut secrétaire national en 1949, la Fédération des clubs Léo Lagrange qu'il a fondée en 1951, la FEN où il fut en 1958, secrétaire du SNETA.

Ce champion du «réformisme dur» (page 296), a montré toute la souplesse qu'il pouvait avoir avec ses propres principes. Disons d'ores et déjà que ce que les travailleurs regarderont de près, ce seront les actes...

Hervé DASTAR



d'aujourd'hui tient à son image d'homme du peuple; il n'a pas peur des mots et il peut affirmer sans sourcilier que «ce sont les structures de la société occidentale, identifiée au capitalisme en crise qu'il faut changer. Elles sont parmi les causes de l'aliénation des hommes; et le moteur de ce changement révolutionnaire ne peut être que la lutte de classe». («Héritiers de l'avenir» page 289).

Le parfait portrait de l'homme du changement. Pourtant, la carrière politique de Pierre Mauroy, si elle n'est couronnée de succès qu'aujourd'hui, a commencé dès 1945, et dans un livre paru en 1977 et réédité en 1981, Mauroy livre ses opinions sur ce que furent et ce que firent les socialistes dans notre pays depuis la Libération.

rigoureuse, toujours impopulaire que seuls nos ministres avaient le courage de mener sans défaillance» (idem page 40)

En 1947, lors des grandes grèves dirigées par la CGT, le gouvernement que les communistes ont quitté, envoie les forces de répression contre les travailleurs en lutte pour le minimum vital. Pierre Mauroy est plein de compassion pour ce pauvre Jules Moch qui «ne vit pas d'autre issue que l'emploi des forces de l'ordre» (page 67) et dont «les arguments raisonnés» n'étaient pas écoutés à la Chambre.

Cette même année marque la scission syndicale de Force ouvrière, appuyée, c'est aujourd'hui prouvé, par les syndicats américains dans le cadre de la guerre froide. Pour Pierre Mauroy, cette manœuvre n'est qu'une réaction légitime à

der un régime menacé par la conjonction des extrêmes, mais bien peu exaltant». (page 77).

Le gouvernement de Mendès-France reçoit l'approbation de Pierre Mauroy. En 1956, il reconnaît que la formation du gouvernement Mollet ouvre «une des périodes les plus noires pour les militants socialistes» (page 141). A cet époque, de nombreux militants et responsables socialistes quittent la SFIO contre la politique algérienne de Guy Mollet, et pour certains vont au PSA puis au PSU où ils apportent leur soutien au peuple algérien. Pour Pierre Mauroy, il n'en est pas question. «Malgré les erreurs de sa direction, le Parti socialiste restait un parti légitime, authentique (...) Notre parti avait toujours pour objectif de libérer l'homme, la femme, l'enfant, et d'assurer à cha-

• POUR AGIR DANS LA SITUATION POLITIQUE NOUVELLE • POUR APPORTER UNE CONTRIBUTION UTILE A LA LUTTE  
• POUR IMPOSER DES CHANGEMENTS FAVORABLES AUX TRAVAILLEURS

## IL FAUT MAINTENIR LA PARUTION HEBDOMADAIRE DE L'HUMANITE ROUGE

• Pour faire face à l'accroissement des charges, aux exigences des créanciers, pour soutenir l'extension de la diffusion en kiosques

# nous avons besoin de votre aide financière Souscrivez!!



# Ce qui doit vite changer

Voici donc constitué le premier gouvernement de la nouvelle présidence. L'activité est engagée. Dès lors, nous allons juger aux actes, en fonction de ce que nous considérons correspondre aux intérêts des travailleurs. Pour ce qui nous concerne, nous avons défini quatre mesures correspondant à des urgences, des mesures qui peuvent être prises sans délai; dès lors qu'il y aurait au gouvernement une réelle volonté de changement au profit des travailleurs. Rappelons-les. Il s'agit de la fixation du SMIC à 3 400 francs, revendication qui avait été définie par la CGT et la CFTD alors que Giscard était encore en place; de la réévaluation des allocations de chômage à un taux au moins égal au SMIC; de la libération des emprisonnés politiques; de l'arrêt de toute mesure d'expulsion envers les immigrés. Dans notre précédente édition, nous avons indiqué la signification que nous accordions à ces mesures. Jusqu'à ce jour, aucune mesure n'a encore été annoncée et cela est compréhensible compte tenu des délais d'installation.

On en est au stade des consultations avec les organisations syndicales. Du côté patronal, la discrétion est maintenue mais il est clair que la fermeté sera de mise. Dans une interview au quotidien *Les Echos*, Alain Chevalier, le président de la commission économique du CNPF, répondant à la question: «*Qu'est-ce qui est inacceptable pour les entreprises?*», déclare: «*Les entreprises françaises ont besoin de rester compétitives. C'est une question de vie ou de mort.*». Ce langage signifie une farouche volonté de s'opposer à une hausse conséquente du salaire minimum. Du côté syndical, on sait que la CFTD a entrepris une révision en baisse de ses revendications puisqu'elle se contente maintenant de 10% d'augmentation du SMIC alors que quelques mois avant elle revendiquait 3 400 francs. Du côté de la CGT, on constate une tendance semblable puisque le montant revendiqué pour le SMIC était de 3 400 francs il y a peu, pour tomber maintenant à 3 170 francs environ. Certes, la révision en baisse est moins importante, mais pourquoi une telle démarche qui pourrait laisser penser que les travailleurs devraient être moins exigeants avec Mitterrand qu'avec Giscard? Côté gouvernement, il semble que l'on s'oriente vers une hausse de 10% ce qui, de toutes façons, serait bien en deça de ce que peuvent attendre les travailleurs les plus mal payés.

Attendons donc pour voir.

Nous ne sommes pas seuls à défendre ces mesures d'urgence. Au sujet des prisonniers politiques, nous publions une interview de maître Felli, porte-parole de l'Union du peuple corse. On sait, en effet, que les militants corses sont parmi les plus nombreux en prison. Nous publions également une interview de l'Association générale des étudiants guadeloupéens. Des militants anti-colonialistes sont en effet emprisonnés, guadeloupéens,

guyanais, tahitiens. Les mesures de libération ne doivent pas être sélectives.

En ce qui concerne l'arrêt des expulsions, il s'agit d'une exigence de nombreuses associations. Nous publions à ce sujet, une interview du MRAP, sur un aspect particulier du problème, concernant les jeunes immigrés.

Voilà donc des urgences. Nous jugerons selon ce qui se fera.

Dans les entreprises, des transformations doivent également avoir lieu rapidement. Les libertés syndicales, qui sont une dimension fondamentale des libertés des travailleurs, doivent être débarrassées des atteintes multiples dont elles sont l'objet et connaître une importante extension. Il s'agit là d'un combat essentiel pour que les travailleurs aient les moyens de faire avancer les choses dans un sens positif, face aux forces qui veulent maintenir l'exploitation.

Des centaines de milliers de travailleurs, dans tous les secteurs de l'activité économique, sont contraints à des emplois hors-statuts. Nous montrons quelle est la situation générale de ces travailleurs. L'exemple de la réparation navale marseillaise est sans appel. Les travailleurs intérimaires y sont les victimes d'une politique patronale qui sacrifie des vies humaines pour réaliser des profits. Il faut que ça change, et vite!

Ne rêvons pas; soyons réalistes (comme on aime à le dire ces temps-ci): bon nombre de ces changements ne pourront pas se faire sans la mobilisation et l'action des travailleurs, solidement organisés. Car les capitalistes sont toujours là et bien là, la loi du profit continue à régner en maître.

L'irréalisme est du côté de ceux qui prétendent que les changements pourront se faire par la concertation avec le patronat. A moins que leur but soit de donner seulement l'impression du changement et non d'engager ce qui doit l'être pour que ça change vraiment au profit des travailleurs.

Disons-le. Quand on constate que Gaston Defferre, le nouveau ministre de l'Intérieur, a pris pour chef de cabinet Maurice Grimaud, le préfet de police de Mai 68, le «*changement*» a un goût bizarre de gaz lacrymogène et de coups de matraques contre ceux qui, en d'autres temps, voulaient aussi des changements.

Le nouveau gouvernement s'engagera-t-il à ne pas utiliser les forces de répression contre les travailleurs?

Quand on entend le nouveau ministre de la Justice, Maurice Faure, tergiverser au lieu de s'engager à la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat et à l'abrogation de la loi Peyrefitte, comme cela figure pourtant dans le Manifeste du Parti socialiste, on est, là aussi, conduit à s'interroger sur la portée des changements envisagés.

Pierre BURNAND

## LIBERATION DES ANTICOLONIALISTES GUADELOUPEENS

Interview de l'association générale des étudiants guadeloupéens

■ **Quand et pourquoi les 5 militants indépendantistes guadeloupéens ont été emprisonnés?**

Ils n'ont pas été arrêtés le même jour. Le 21 mars: Luc Reinette, J-Claude Mado, Guy Jean-Baptiste, Alain Gamby sont transférés en France. Il en ira de même le 19 avril pour une femme, Renée Elise. Ils sont accusés d'avoir porté atteinte à «*l'intégrité du territoire français*», de faire partie «*d'une entreprise visant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat français*».

■ **A quelle peine ont-ils été condamnés?**

Le procès n'ayant pas encore eu lieu, aucune peine n'a pu être prononcée, ils sont actuellement en détention provisoire.

■ **Ont-ils été déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat français?**

En Guadeloupe, ils ont été entendus par un juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat français

(déplacé spécialement à cette fin), puis déportés en prison de la Santé, Fleury-Mérogis. La Cour de sûreté de l'Etat étant de ce fait saisie de l'affaire.

■ **Comment l'instruction de leur affaire s'est-elle déroulée?**

L'instruction n'est qu'à son début, et risque d'être assez longue. Selon leurs avocats, la procédure serait entachée d'illégalité, ce qui préjudicierait gravement aux droits de la défense.

■ **Leur emprisonnement correspond-il à une augmentation de la répression en Guadeloupe?**

Certainement. Ces arrestations constituent un degré de plus dans l'escalade de la répression colonialiste en Guadeloupe. Elles ne peuvent être que le prélude au grand coup que le colonialisme français entend porter au mouvement patriotique guadeloupéen afin de le démanteler.

■ **Quels sont les autres aspects de la répression en Guadeloupe?**

Dans le but de freiner la montée de la lutte pour la conquête de l'indépendance nationale, le colonialisme français n'a pas cessé de multiplier depuis quelques mois les mesures répressives: barrages de routes, perquisitions, procès, licenciements arbitraires de journalistes, de syndicalistes enseignants (notamment le cas de l'enseignante William) agression de manifestants par les forces de répression, etc. etc... Sans compter l'accroissement considérable en hommes et en matériel de son appareil de répression policier et militaire.

■ **Comment réagit le peuple guadeloupéen?**

Sur le sol national, l'ensemble des organisations anti-colonialistes ont dénoncé la répression coloniale, et exigé leur libération immédiate et sans conditions.

Très vite, le soutien

populaire se manifesta: puissante manifestation de rue réunissant plus de 5 000 personnes, meeting de soutien, grève générale, conférence de presse du groupe de parents et amis des détenus.

En France, la réaction de solidarité et de soutien ne s'est guère faite attendre: création d'un comité de parents et amis, meeting de soutien, ...

Le 1er Mai, à l'appel de l'AGEG et de l'UTEG, plusieurs centaines de manifestants ont défilé à Paris sous le mot d'ordre de l'indépendance nationale de la Guadeloupe, et de la libération des emprisonnés guadeloupéens.

Cette affaire a été une occasion supplémentaire pour notre peuple de manifester avec force son opposition à la répression colonialiste, et surtout sa volonté d'en finir, définitivement, avec l'oppression et l'exploitation colonialistes.

■ **Quelle est la mobilisation qui milite en faveur de**

leur libération et de leur amnistie?

Malgré le changement intervenu à la tête de l'Etat français, le mouvement pour la libération sans condition des détenus, se poursuit. Sur le plan judiciaire, les avocats multiplient les démarches auprès des autorités; le groupe de parents et amis, tant en Guadeloupe qu'en France, continue de développer l'action de soutien (en France, une réunion d'information est prévue le 26 mai, des listes de souscriptions circulent), le

CASLUPEGUA (Comité anticolonialiste de soutien aux luttes du peuple guadeloupéen) a adressé une demande d'audience auprès du nouveau garde des Sceaux pour exiger leur libération. Toutefois, à ce sujet, le nouveau gouvernement ne s'est pas encore prononcé. Cependant, il est bon de rappeler que sur la question fondamentale de l'indépendance des colonies, donc de la Guadeloupe, Mitterrand, au cours de sa campagne, s'est solennellement opposé à cette éventualité.

### ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F  
3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F  
6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis  
S'abonner un moyen pratique  
pour avoir le journal



CE QUI DOIT VITE CHANGER

POUR LA LIBERATION DES EMPRISONNES BASQUES

La section Pays Basque du PCML, s'associe au Comité Laguntza, au Comité de défense des réfugiés politiques basques et à l'Association Lokharria, pour revendiquer les quatre points suivants, points primordiaux pour la défense des libertés démocratiques:

1) Dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat. La Cour de sûreté de l'Etat constitue une juridiction d'exception (de fait, proche des tribunaux de Vichy). Elle est, en plus, constituée par trois civils et deux militaires nommés par décret par le gouvernement. Cette juridiction que le gouvernement convoque dès qu'il désire réprimer durement des militants politiques nie absolument le caractère politique des actes et motivations. Elle permet durant l'enquête policière:

- des perquisitions de jour et de nuit, en tout lieu y compris en l'absence de l'intéressé.
- une garde à vue portée à 6 jours ce qui signifie des interrogatoires prolongés et des aveux arrachés durant cette garde à vue.
- l'impossibilité de contacter les avocats etc...
Nous exigeons la dissolution de cette juridiction spéciale qui viole la convention européenne des Droits de l'homme et qui place la France parmi les pays les plus rétrogrades.

2) Amnistie pour les prisonniers politiques. Lors de ces odieux verdicts, la Cour de sûreté de l'Etat a distribué plus de cent années de prison contre les Bretons et trois cents contre les Corses, alors que jamais ils n'ont fait couler le sang. Aujourd'hui c'est le tour de six Basques. Sans pour autant approuver les actes dont ils sont accusés, nous demandons que ces militants soient amnistiés et retrouvent la liberté. Nous pensons que la période présente d'élections présidentielles est propice à une telle démarche, du fait de la loi d'amnistie qui pourrait suivre l'élection.

3) Refus des extraditions en matière politique. En ce domaine également, il nous faut porter un coup d'arrêt aux attaques de Giscard et de son gouvernement. En novembre 77, Klaus Croissant, avocat de Bäder, est extradé. En avril 78, Antonio Bellavita, journaliste italien est également extradé. Linaza Etxeverria et ses dix camarades ne doivent

pas venir se rajouter à la liste déjà trop longue. La France doit demeurer "terre d'asile".

4) Rétablissement du statut pour les réfugiés politiques basques.

Le gouvernement ne peut prendre en compte le caractère démocratique ou non de tel ou tel pays pour accorder le statut de réfugié à tel ou tel militant politique. Dans le cas contraire, il agirait en violation totale des principes de la Convention de Genève. La mobilisation des organisations démocratiques est nécessaire pour imposer ces mesures de première nécessité.

Ces quatre points sont contenus dans le programme d'action adopté au IVe Congrès du PCML.

Le programme du PCML ne dit pas: «Voilà ce que nous donnerons», il dit: «Voilà pourquoi nous appelons à lutter quel que soit le gouvernement en place»

L'UNION DU PEUPLE CORSE S'ADRESSE A MITTERRAND

Dans une lettre adressée à Mitterrand, l'UPC rappelle les revendications qui sont les siennes et les promesses faites lors de l'élection présidentielle: «Il s'agit dans l'ordre des priorités, de la libération de tous les prisonniers politiques, de la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et de la présentation au Parlement, issu des prochaines élections, du statut particulier pour la Corse préparé par le Parti socialiste. Ce statut particulier, nous l'avons maintes fois proclamé, est pour nous insuffisant, et son application éventuelle ne nous empêchera pas de poursuivre sans défaillance notre combat légal pour une véritable autonomie interne. Mais sa mise en œuvre constituerait la preuve de la volonté de l'Etat de reconnaître désormais démocratiquement les spécificités de la Corse et briserait le blocage politique auquel les aspirations légitimes de notre peuple se sont heurtées jusqu'ici.»

Puis, au sujet des élections législatives, l'UPC déclare: «(...) Nous avons également le devoir de vous exposer en toute clarté la position de notre mouvement.

Avec raison, nous dénonçons les dictatures sanguinaires, comme celles qui sévissent dans certains pays d'Amérique du Sud. Savons nous que le taux de prisonniers corses par rapport à la population de l'île, dépasse ou est équivalent à celui de ces pays d'Amérique latine?

Exiger la libération des prisonniers corses, c'est militer pour que ces hommes retrouvent une juste liberté, c'est militer aussi pour que des familles, si nombreuses, ne soient plus mutilées d'un de leurs enfants, emprisonné à des centaines et des centaines de kilomètres; c'est militer pour qu'un peuple entier ne soit plus en butte à la répression coloniale qu'a exercée le gouvernement de Giscard.

Nous avons eu un entretien avec maître Felli, porte-parole du mouvement autonomiste, UPC (Unione di u populu corsu), qui a retracé pour nous la nécessité et les moyens possibles de la libération des prisonniers corses, revendications qui s'assortissent de celle de la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, et du départ de la Légion étrangère du sol corse.

La campagne électorale précédant les présidentielles a connu un temps fort de la mobilisation de toutes les forces socio-professionnelles et autonomistes contre la répression, contre le pouvoir colonial dans l'île. L'ancienne opposition a été consciente de la répression brutale, violente envers le

mouvement autonomiste et nationaliste par le gouvernement de Giscard, appuyée par des manifestations sur le terrain, en ce sens elle ne pouvait ignorer le sort des emprisonnés politiques corses.

A ce propos, rappelons qu'au 1er janvier de cette année, 100 militants corses étaient détenus, pour une population de 150 000 habitants, soit 1 Corse pour 1 500 incarcéré. Ces chiffres pulvérisent même la proportion de la population pénale de beaucoup de régimes sud-américains. Ils sont d'autant plus énormes, lorsqu'on sait les liens de parenté étroits entre les Corses; pratiquement toutes les familles sont touchées par l'incarcération d'un des leurs ou par la répression exercée à l'encontre d'un des leurs.

Ce chiffre doit être réactualisé, le nombre de détenus a été ramené à 70, auxquels il faut ajouter les prévenus libres, et ceux contre lesquels un avis de recherche a été lancé et qui ont pris la fuite dans les maquis.

C'est pourquoi le principe préalable et essentiel d'un retour à la vie normale dans l'île est le retour des emprisonnés mais libres, en Corse.

L'île a vécu sous la tutelle absolue du pouvoir, par sa Cour de sûreté de l'Etat. Au soir de l'élection présidentielle, un immense courant a secoué Bastia et Ajaccio, l'espoir est né, tenant compte des promesses du PS, même si le statut particulier des socialistes pour la Corse demeure

ERRATUM

Nous prions nos lecteurs d'excuser les erreurs qui, par défaut technique, se sont glissées dans la liste des emprisonnés politiques publiée dans notre précédent hebdomadaire.

TAHITIENS TAVIRA Viriamu TAERO guy MANEATI Tefena FAANA Prosper TAHUTINI Jonas

CORSES CACCIARI Serge COVILI Laurent GIAMARCHI Jules LORENZONI Marcel

CORSE Une proportion de détenus politiques équivalente à celle des pays latino-américains soumis à la dictature

insuffisant. C'est en partie à l'administration de matérialiser cet espoir de liberté. Aujourd'hui 26 mai, le problème n'est pas réglé, les familles des prisonniers, le peuple corse attendent beaucoup du premier conseil des ministres, car ils ignorent encore comment le train des libertés démarra.

D'ores et déjà, une liste totale de tous les Corses - ceux condamnés à de longues peines, ceux ayant purgé plus de la moitié de leur peine, ceux qui sont prévenus et détenus en cours d'instruction, ceux qui sont prévenus et libres en cours d'instruction, ceux contre lesquels un avis de recherche a été lancé et qui sont en fuite, ceux qui ont été condamnés comme délinquants de droit commun pour des faits politiques - a été soumise aux instances du pouvoir pour le règlement du contentieux juridique et politique.

Ensuite plusieurs possibilités «techniques» peuvent être introduites pour la libération des prisonniers.

Par voie administrative, le juge d'application des peines au sein de la commission où il siège, peu décider une libération conditionnelle, pour ceux, entre autres, qui ont purgé soit la moitié de leur peine, soit un peu plus. Serge Cacciari, détenu à Fleury, condamné le 22 août 1976 à 10 ans, pour complicité dans l'affaire de la Place Saint-Nicolas à Bastia... Même le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, Jonquères, dans sa

lettre de démission avait relevé le caractère anormal de sa condamnation, pourrait être ainsi libéré.

Deuxièmement, les juges d'instruction peuvent décider d'une liberté provisoire pour les prévenus, dont l'affaire est en instruction.

Troisièmement, certaines condamnations plus importantes relèvent du droit de grâce. Quatrièmement, un décret pris en Conseil des ministres peut libérer les prisonniers politiques. Enfin, il y a bien évidemment la loi d'amnistie qui peut être votée par le Parlement, dès qu'il sera constitué. A ce propos, par rapport aux échéances législatives, l'UPC soutient les formations et les partis politiques qui s'élèvent et luttent contre la répression et notamment contre celle exercée à l'encontre du peuple corse.

Cependant, en Corse, on ne formule pas que des vœux, on ne forge pas seulement l'espoir du retour au pays des enfants emprisonnés. On espère que la Cour de sûreté de l'Etat, la pièce maîtresse de la répression, soit dissoute. Ses arrêts et condamnations caduques, ses instructions stoppées définitivement. Aujourd'hui, nous nous battons toujours pour le départ de la Légion étrangère, revendication permanente des forces démocratiques.

Nathalie VILLOTIERS après entretien avec maître Felli, porte-parole de l'UPC

BASTELICA 8 CORSI IN PRIGGIO SEI MORENU PER A LIBERTÀ

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste NOM Prénom Lieu de travail Adresse Code postal (A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)



## PROCES, MILICES PATRONALES, GRIGNOTAGE DES DROITS SYNDICAUX ...

# Reconquérir les moyens de lutter

Durant le précédent septennat, le patronat n'eut de cesse, sous l'égide du gouvernement, de réduire les possibilités d'action de la classe ouvrière, d'étouffer ses organisations de classe. Interprétant les lois existantes de manière de plus en plus restrictive, puis en ajoutant de nouvelles rognant les droits acquis. L'action syndicale de classe devenait peu à peu un délit, passible de condamnations pénales, de lourdes amendes et de peines de prison : étaient visés le droit de grève, mais aussi le droit de manifestation, les activités d'information, d'organisation des syndicats (1)...

Le syndicalisme de classe est l'un des acquis les plus précieux de la classe ouvrière en France. La CGT, essentiellement, en est porteuse, ce qui lui a valu d'être la cible principale des coups dans la dernière période. Le patronat, la classe capitaliste, n'ont jamais cessé de manœuvrer et d'agir pour liquider le syndicalisme de classe. D'autres avant Giscard s'y sont employés : la loi dite anti-casseurs fut, par exemple, l'une des machines de guerre montées contre lui. L'intention avouée du patronat, c'est d'en arriver à la situation, enviable de son point de vue, de l'Allemagne ou du Japon avec un syndicalisme ouvrier strictement cantonné au rôle d'interlocuteur au sens d'un mécanisme de concertation assurant au mieux cette «paix sociale» si nécessaire à la bonne marche des affaires capitalistes.

Ce danger n'est nullement écarté, Giscard battu, car ce projet reste tout-à-fait celui du patronat.

Au-delà des mesures économiques qui doivent améliorer immédiatement les conditions d'existence du peuple (SMIC, emploi, durée du travail...), il y a là un enjeu à bien plus long terme que les travailleurs ne doivent pas perdre de vue.

Il y va de leur capacité à s'organiser sur des bases de classe; il y va de l'autonomie de la classe ouvrière dans un système capitaliste; il y va de ses moyens de combattre la classe bourgeoise et de se préparer à en finir un jour avec le système capitaliste.

La défaite de Giscard aux présidentielles, confirmée par la défaite de la droite aux prochaines élections législatives, ne doit pas masquer cet enjeu. Elle doit, au contraire, être l'occasion de stopper le processus, de lever un certain nombre d'entraves mises en place, d'écartier un certain nombre de projets déjà avancés (le dernier en date, qu'on s'en souvienne, concernait le droit de grève dans l'enseignement) et d'étendre au contraire les droits, possibilités d'action et d'organisation des travailleurs, en particulier dans les entreprises.

De nombreuses dispositions peuvent être prises rapidement, la plupart sont d'ordre législatif : leur coût budgétaire est nul; seule importe pour avancer la volonté politique... et elle aurait besoin d'être ferme car elle rencontrera l'opposition farouche du patronat.

Voilà, selon nous, pour quels objectifs et dans quelles directions, concernant cet enjeu, il faut que les travailleurs se mobilisent.

### LE DROIT DE GREVE

Le droit de grève, d'ailleurs inscrit dans la Constitution, ne doit connaître aucune restriction. Les travailleurs n'en usent jamais de gaité de cœur : ils y perdent leur salaire, ce qui est lourd de conséquences pour eux!

## Alsthom St Ouen : mobilisation massive

La politique antisyndicale de Giscard et son équipe ne s'est pas effacée d'un coup de baguette magique. D'ailleurs le CNPF est toujours là, même si pour l'instant, il se tient dans une prudente réserve. Ainsi, le 26 mai, devant la sixième Chambre du Tribunal de Bobigny, avait lieu le procès des 600 millions de l'Alsthom contre les syndicats CGT et CFDT de l'usine de St-Ouen, pour les dommages qu'elle aurait subis pendant la grève de 79. Des délégations d'entreprises du département de la Seine St Denis étaient devant le Tribunal pour apporter leur soutien, tandis que les travailleurs de l'usine débrayaient massivement pour appuyer leurs syndicats. Le jugement sera rendu le 30 juin. Deux militants du PCML de l'Alsthom St-Ouen, dans une interview réalisée il y a quelques temps déjà, nous expliquent les difficultés de cette lutte.

Quel a été l'impact du procès dans l'usine?

**Robert :** Les travailleurs ont été estomacés par les chiffres demandés par la direction. Puis c'est tout. Tout le monde attendait le moment du procès. C'est un peu pareil dans toutes les affaires juridiques, on attend. C'est tellement long, ça dure tellement longtemps... Parce qu'il y a la première instance, ensuite il y a l'appel, et à la fin, il y a la cassation... En tout et pour tout, ça peut durer trois ans, quatre ans. C'est des trucs à l'usure et les gens le savent.

**Christine :** Je pense aussi que le temps joue contre nous. Le procès aurait eu lieu juste après la grève, on avait encore une grande unité syndicale dans l'usine. Un an et demi après, beaucoup de choses se sont passées!

Donc, la mobilisation est difficile à mettre en place?

**Robert :** Il y a différentes choses qui la rendent difficile : l'aspect judiciaire et puis il y a que ça tombe dans la période actuelle, et les esprits sont plus tournés vers les questions électorales et le gouvernement de gauche.

**Christine :** Dans l'usine, les gens y croient. Et même certains disent que maintenant, ce n'est plus la peine de se préoccuper du procès. Le gouvernement de gauche, il va arranger tout ça.

**Robert :** En fait les plaintes contre X qui ont été déposées par la direction suite à des faits survenus pendant la grève, comme les pièces

ils n'en abusent jamais non plus : que ce soit à l'EDF, dans les hôpitaux, dans les transports aériens ou autres, où ailleurs; les travailleurs, dans la grève, ont toujours veillé à ce que la sécurité de la population, des matériels soit assurée. En tout état de cause, c'est à eux de décider dans quelles conditions ils en usent, et non à leurs employeurs!

Les préavis, les restrictions, pour «sécurité» ou autre, n'ont pas lieu d'être, et l'appel à d'autres travailleurs, voire à l'armée, pour remplacer des grévistes doit être interdit.

De même la notion de «liberté du travail» qui, en fait, donne aux employeurs le droit et la possibilité de recourir à la force et à la violence (commandos, milices patronales, force publi-

que) pour briser l'action des travailleurs doit être rejetée du droit du travail.

Le droit d'occuper le lieu de travail, de faire des piquets de grève doit être reconnu.

Tout ce qui, dans une unanimité évidemment plus que suspecte, fut reconnu ces temps derniers comme de légitimes aspirations, de justes exigences et de remarquables conquêtes des travailleurs polonais doit être aussi reconnu comme droit aux travailleurs français.

### LE DROIT SYNDICAL

Il doit d'abord être respecté.

Les poursuites engagées, les sanctions prises, contre des organisations, des responsables, des militants syndicaux sous le coup de la loi anti-casseur (qui doit être

abrogée) ou pour fait de grève doivent être levés.

La liberté de mouvement des délégués, représentants syndicaux, doit être assurée sur le lieu de travail et d'exercice de leur délégation. Les entraves qu'y mettent les employeurs, les brimades inadmissibles dont peuvent être victimes tel ou tel militant (pouvant conduire certains, comme à Peugeot, au suicide) doivent être, par contre, sérieusement sanctionnées, en particulier les licenciements de délégués.

Le droit syndical doit également être étendu, en particulier, celui de créer des sections dans toute entreprise.

La possibilité pour les travailleurs de poursuivre des employeurs contrevenant à la législation sur le droit syndical, la sécurité

du travail, etc... doit être étendue ainsi que les moyens réels des prud'hommes.

### DISSOUDRE LES MILICES PATRONALES

Droit syndical, droit à l'information syndicale, y compris sur le lieu de travail (cette heure d'information que réclament depuis si longtemps les syndicats, par exemple), élargissement des possibilités d'action et d'organisation des travailleurs : tout cela passe aussi par une attitude, par des mesures fermes et sans ambiguïté contre les diverses formes de milices patronales, soi-disant syndicat du type CSL (ex-CFT), hommes de mains spécialisés dans les actions de commando contre des travailleurs en grève, sociétés de gardiennage dont on retrouve les employés mués en provocateurs et casseurs comme dans la manifestation des sidérurgistes du 23 mars 1979 à Paris, ou à d'autres occupations du même ordre...

De Pierre Overney à Pierre Maître, ces officines ont pas mal d'exactions à leur actif; elles ont bénéficié jusqu'ici de bien trop de complaisance et surtout les employeurs qui font appel à leurs «services». Elle doivent être démantelées. Il n'est plus tolérable que dans certaines entreprises, et pas forcément des moindres (en témoignent certains secteurs de l'automobile par exemple), soient ainsi organisés, entretenus et mis en œuvre de véritables moyens de terreur contre les travailleurs.

Si les travailleurs ne disposaient pas de possibilité de s'organiser et d'agir, même où ils sont face à leurs exploiters, face au capital, le plus directement, liberté et démocratie ne seraient strictement rien pour eux.

Bien que le nouveau pouvoir semble surtout, jusqu'ici, préoccupé d'organiser la concertation, on peut attendre de lui qu'il constitue une condition favorable pour reconquérir, en matière de droit syndical, de droit de grève, de moyens d'action et d'organisation dans l'entreprise, le terrain grignoté par le patronat dans les années précédentes, effacer les méfaits du septennat de Giscard et élargir ces moyens. Il revient bien entendu aux militants de la classe ouvrière, aux syndicats, d'éclairer les travailleurs sur l'importance de l'enjeu et de les mobiliser pour que les espoirs ouverts deviennent réalité.

Gilles CARPENTIER

(1) Ce processus qui a vu son aboutissement le plus conséquent dans la loi «Sécurité et liberté», est particulièrement bien décrit dans le récent ouvrage du Syndicat de la Magistrature : «Justice sous influence». Ed. Maspéro.

Outre la part active à la mobilisation dans la CFDT, quelle a été l'action du parti?

**Robert :** Au début, à l'annonce du procès, on a fait deux ou trois tracts sur la question du procès et de la grève.

**Christine :** Et on est revenu souvent sur cette question à d'autres occasions : la loi Peyrefitte, le procès de Colette Meynard...

**Robert :** Il y a eu aussi un communiqué du Comité de parti «Châteaubriant» qui faisait le lien entre le procès, les plaintes contre X à l'Alsthom-St-Ouen, et Colette Meynard, l'inculpation de trois cégétistes du département... Et le parti est allé à l'invitation de la CFDT pour mobiliser toutes les organisations du département. L'objectif c'est un appel commun pour une mobilisation plus importante au moment du procès.

Dans quel sens se fait la défense?

**Robert :** L'avocat de la CFDT disait qu'il y a un procès qui a été gagné, récemment, dans une compagnie d'assurances. Il y avait eu aussi occupation, portes soudées et tout... Le syndicat a été attaqué. Et le tribunal vient de débouter la plainte, parce qu'il dit que certes l'occupation est illicite, etc... mais ce ne sont pas les syndicats qui l'ont fait. Le droit de grève est un droit individuel. Et c'est chaque travailleur individuellement qui a décidé de faire grève. Ce n'est pas le syndicat en tant que tel qui est en cause.

Alors, c'est à double tranchant ce jugement, parce que ça veut dire qu'on sépare le syndicat des travailleurs. C'est toujours dangereux, parce que d'un côté si le syndicat dit «oui, c'est moi, l'occupation», il tombe complètement comme cible. Et s'il s'en lave les mains, il se coupe des travailleurs, il s'en sépare. Donc la marge de manœuvre est étroite. Sur le plan juridique elle est étroite. Elle s'oppose aussi à la défense du droit syndical. Quand la bataille est uniquement juridique, elle est toujours très difficile. Ceci dit, le procès, il est là, alors comment on fait?

Il y a un lien entre le syndicat et les travailleurs. Il faut arriver à ne pas être unilatéral : à ne pas tout mettre sur le dos des grévistes, ce qui revient à exclure le syndicat, ou à ne pas mettre en avant le seul rôle du syndicat ce qui en fait la cible juridique et qui met les travailleurs hors du coup. Dans un cas comme dans l'autre, on a une rupture entre le syndicat et les travailleurs.

La CGT et la CFDT sont attaquées toutes les deux. Il n'y a pas d'action commune?

**Robert :** La CGT refuse l'unité d'action avec les structures CFDT. Sur l'usine, il y a avoir un débrayage commun. La CGT semble même se désolidariser de certaines actions «gauchisantes» défendues par la CFDT. Pourtant il n'y a jamais eu aucune action séparée. Jamais...



CE QUI DOIT VITE CHANGER

# ILS SONT 1 MILLION 500 MILLE JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

## ENTRETIEN AVEC RENE MAZENOD, SECRETAIRE NATIONAL DU MRAP

« 1 500 000 jeunes étrangers de moins de 25 ans vivent en France, dont 300 000 Algériens et parmi eux 250 000 de moins de 16 ans. C'est dire l'importance du problème de la « seconde génération », tant sur le plan politique que numérique. »

« Avant d'entrer plus en détail, je voudrais m'arrêter sur la terminologie appliquée à ces jeunes, il ne s'agit pas d'un problème de linguistique, mais ce la révèle la manière d'appréhender leur situation. On les désigne sous le vocable de seconde génération, que cela signifie-t-il? Qu'on réduit leur statut à celui d'immigrés, ce qui n'est pas exact. On les appelle aussi « génération zéro », c'est parfaitement insultant, on nie leur passé, leurs parents. On les qualifie encore de « nouvelle génération d'immigrés », ce qui est faux, ils vivent les conséquences de l'immigration à proprement dit. Le MRAP a adopté la terminologie « nouvelle génération issue de l'immigration », qui reflète assez bien le contexte de ces jeunes. La grève de la faim d'un jeune algérien à Lyon, partagée par un grand public les expulsions hors de France de jeunes issus de l'immigration, notamment des Algériens. L'année dernière 5 000 jeunes algériens ont ainsi été expulsés. Comment est-ce possible? Les éléments de réponse s'articulent au moins sur deux volets. Tout d'abord, la complexité du statut juridique des jeunes algériens, tous ceux qui sont nés avant le premier janvier 1963 sont Algériens, et après cette date, Français. Ceux considérés comme étrangers peuvent tomber sous le coup des lois racistes. La loi Bonnet a amplifié les possibilités d'expulsion, prévues dans l'ordonnance de novembre 1945, aux menaces à l'ordre public s'est ajouté le défaut de papiers en règle. »

« Neuf dixième des motifs d'expulsion sont des menaces à l'ordre public. Que faut-il entendre par là? Des assassinats? Que non pas, le fait d'être ivre sur la voie publique est une menace à l'ordre public et donc constitue un motif d'expulsion. On a beaucoup entendu parler également de l'expulsion de jeunes étrangers délinquants... mais qui n'ont commis la plupart du temps que de petits actes délictueux, le vol d'un disque dans un supermarché par exemple. »

« Se superpose à cette argumentation raciste et erronée, une autre ten-

tative de légitimer les expulsions qui se résume dans l'équation : immigration égale chômage. La circulaire Stoléro permet le refus de renouvellement des cartes de travail aux immigrés, si la branche d'emploi qu'ils sollicitent est saturée. A partir de là, la combinaison de la circulaire Stoléro, qui refuse les cartes de travail, et de la loi Bonnet qui permet d'expulser les travailleurs en défaut de papiers, joue à fond. Je ne reviendrai pas en détail sur cette équation : immigration égale chômage; mais sachons seulement que depuis 1974, le nombre d'immigrés est constant alors que celui des chômeurs a quadruplé. »

« Lorsque les jeunes issus de l'immigration sont expulsés, que font-ils? Ils reviennent clandestinement, car si bien souvent ils portent l'Algérie dans leur cœur, ils sont aussi souvent étrangers à sa civilisation. Lorsqu'ils débarquent, connaissent-ils la langue, ont-ils de la famille, des relations? C'est peu probable. Par contre, leur cellule familiale, leurs attaches sentimentales, culturelles, sont en France. Bannir ces jeunes de France est la conséquence logique de l'attitude du gouvernement de Giscard à l'égard des immigrés et de leurs enfants. Celle-ci ne leur laissait qu'un choix, soit ils s'assimilaient à la société française, soit ils devaient revenir « chez eux ». »

« Ces jeunes doivent bénéficier de la double nationalité, qu'ils puissent être Français en France et Algériens en Algérie, qu'ils puissent choisir librement entre rester et partir. Nous avons dans notre pays l'immense chance de pouvoir connaître les richesses de culture, de civilisation de 11 millions d'immigrés. La construction de la nouvelle société devra prendre en compte cette nouvelle génération de l'immigration, cette génération charnière, autre et différente. La nouvelle politique de l'immigration devra permettre aux courants étrangers de vivre en France en exprimant toute leur différence, et un des éléments pivot ouvrant à ces nouvelles relations sera l'école avec une pédagogie interculturelle. »

(\*) Ce chiffre de 11 millions d'immigrés comprend bien entendu toutes les personnes françaises ayant une proche ascendance étrangère.



Deux jeunes témoignent lors du colloque organisé à Lyon par le MRAP les 16 et 17 mai sur la nouvelle génération issue de l'immigration : « On est déchiré entre, d'un côté, la société des jeunes ici qui ne comprennent pas qu'on puisse rester attaché aux valeurs d'un autre pays et, de l'autre, nos parents qui ne comprennent pas qu'on puisse adhérer à une autre culture... C'est aussi dur que si on nous demandait : choisis entre ton père et ta mère. »

1 500 000 jeunes étrangers vivent en France. Certains possèdent la nationalité de leurs parents, d'autres sont Français. Pour le gouvernement Giscard-Barre, le statut d'immigré sans droit, en butte aux tracasseries voire au harcèlement de l'administration, exploités à outrance, devait se transmettre de père en fils. Les immigrés, désignés à la vindicte populaire comme « les responsables du chômage », de la « montée de la délinquance », devaient être expulsés dès la première incartade, à fortiori leurs enfants. Une recherche un tant soit peu objective montre que les immigrés ne sont pas les responsables du chômage, mais ses premières victimes, que les jeunes étrangers ne sont pas plus délinquants que les autres, mais beaucoup plus fichés, tabassés, emprisonnés que les autres. Ils ne connaissent pas autre chose que les conditions d'existence qui sont celles de la classe ouvrière, avec en plus à subir les multiples et insidieuses marques du racisme d'Etat du gouvernement Giscard-Barre. Face à cela, nous avons toujours lutté pour l'égalité des droits entre Français et immigrés. A ce titre, nous nous sommes associés à la lutte contre les expulsions des jeunes immigrés, mais en rester là demeure insuffisant. Ces jeunes de la seconde génération issue de l'immigration ont un statut spécifique, ils ne sont ni immigrés ni français à part entière, ils sont des déracinés. Aussi toutes les mesures qui peuvent les insérer dans la vie sociale française doivent être prises. Formuler une telle revendication suppose que, par ailleurs, ils ne soient pas dans l'obligation de renier tout leur passé, leurs parents, leur culture; mais qu'au contraire ils puissent l'exprimer pleinement, la revendiquer, se l'approprier. Un cheminement qui leur permettra d'être le pays où ils veulent vivre, celui de leurs parents ou la France.

Nathalie VILLOTIERS

POUR EN SAVOIR PLUS

- MRAP « Droit et liberté » d'avril 81.
- « Les jeunes algériens en France » CIEMM. Paris 1981. En vente aux Herbes sauvages.
- « Du bidonville à l'expulsion » François Lefort. CIEMM. Paris 1980.
- Commission publique anti-expulsion. « Rencontre et développement ».
- « Les jeunes étrangers en France » GISTI.
- « Des êtres en négatifs » CIEMM 1981.

## • Victimes du racisme • Chômeurs • Cibles privilégiées de la police • Expulsés • Déracinés ...

« Tous les quinze jours, je venais pointer (...), alors, j'allais dans les rues et je rentrais. On me disait : "Qu'est-ce que vous voulez, jeune homme?". Je répondais : "Est-ce qu'il y aurait pas de travail pour moi?". "Non, non... vous êtes trop jeune". Ou encore : "Non non, vous êtes trop vieux". Ou bien : "On ne prend pas les Algériens", "pas les Algériens, que des nationalités françaises". »

« Et les flics, ils nous ont attrapés, ils nous ont fait entrer dans le car; on montre les papiers et après, ils commencent à nous dire : "Sales ratons". (...) Je dis : "On est des Arabes et on en est fier"...Paf, paf, paf... dans le car, tu vois. »

« C'est comme ça qu'ils disent les flics, si vous vous faites arrêter : "Alors, tu ne travailles pas?". Ils t'emmènent au commissariat, ils te défoncent comme il faut. (...) Alors, c'est pour ça qu'il faut travailler. (...) Travailler pour gagner de l'argent et travailler pour être tranquille. »

(Au bidonville...) « Ils rentraient là-dedans comme on rentre dans un cinéma... Ils se servaient eux mêmes du café. J'en ai vu quand j'étais tout môme, qui sont entrés, ils ont bastonné et fou-tu des claques à une mère. »

« Tu nous donnes les noms des mecs qui ont fait tel et tel coup et tu pourras travailler tranquille, nous on ne te fera plus rien, sauf si tu dépasse les bornes" (...) J'ai refusé, je suis pas un bavoux (...) Alors, ils ont commencé à me tabasser. La nuit, ils m'ont encore massacré, ils m'ont dit : "Tu parles ou on t'expulse"... »

« Une fois, je me suis fait piquer au Monoprix. Alors là, ils nous avaient chopés avec les mains pleines de cubes de soupe. Ce coup-là, qu'ils nous avaient chopés, tu sais, il y a des petits numéros en-dessous des articles pour faire indiquer le prix, ils nous ont fait ranger deux, trois mille, sinon plus. »

« A côté du bidonville, il y avait un terrain vague où pourrissaient des bagnes toutes bousillées. Depuis un moment, je me faisais des ronds en récupérant les vieux métaux. (...) J'étais sous une bagnole, je me suis senti tiré par le fond du froc, c'était les poulets. »

« Les petits mômes, ils pouvaient pas apprendre à marcher; ils avaient pas de place, alors pendant longtemps, ils étaient couchés sur la paille, et quand ils étaient plus grands, on les fouait dehors dans les ordures et pas question de revenir à la baraque avant la nuit, parce qu'en tout, on était neuf dans une cabane de quatre mètres. »

« Dans le bidonville, on disait qu'il y a des bébés qui sont morts à moitié bouffés par les rats. » « Si les rats étaient là, c'était parce que les flics ou la mairie le voulaient bien, parce que les ordures n'étaient jamais ramassées, en vingt ans de bidonville, on a jamais enlevé les ordures. »

« Ça ne t'intéresserait pas de retourner en Algérie? J'aimerais bien, je dirais pas non, mais j'aurais du mal à m'adapter étant donné que j'ai déjà une mentalité française. »

Tu te sens différente des Algériennes? « Non, pas tellement quand même. Je connais pas. » Tu te sens différente des Françaises? « Oui, c'est différent bien que... je n'ai pas l'occasion de faire la différence entre nous. » Tu te sens appartenir à un pays? « Je ne me sens pas spécialement Algérienne, ni Française. »

« Je n'arrive pas à trancher, je n'arrive pas à dire : bon, j'ai plus d'affinités avec l'Algérie ou avec la France. » « Je ne me représente pas vivant en Algérie. Mais en vivant ici, je crois que j'aurais l'impression de commettre une sacrée faute parce qu'on a tous envie que notre pays se développe, l'Algérie. »

« On en a assez de ne pas savoir quelle est notre place, à commencer par ce que vous appelez : "notre identité nationale". Parfois on découvre à 16 ans, et c'est l'administration qui nous apprend, que l'on a une autre nationalité que celle de nos parents. »

« Quand j'ai commencé l'école maternelle, je savais pas parler un mot fran-

çais, je parlais en arabe avec mes vieux et tout; puis ça a fini que c'est le français qui a remporté sur l'arabe. »

« Mes enfants se sont présentés à plusieurs places. Les patrons leur demandent toujours les papiers et leur disent : "Nous, pas de travail... tu es Algérienne". Moi, je ne cache pas, j'ai essayé de me faire naturaliser moi et les gosses. Moi quand j'ai fait la demande, une enquête a été faite. L'assistante sociale a rempli un dossier sur toute la famille. La naturalisation a été refusée. (...) Alors, j'ai dit à mon fils Ayed : "Va en Algérie et essaie de voir si on peut avoir un logement." (...) Il est parti trois mois en Algérie. (...) Il a ramassé la misère noire. (...) Moi, je t'assure, si on me donne les papiers français, j'accepte. Car je sais que c'est ici que je mourrais. (...) Moi, je me cache pas : les gosses sont nés ici, excepté l'aîné, eux ils ont vécu ici, ils n'arrivent pas à vivre là-bas en Algérie. »

(...) C'est le même bon dieu. Moi, je ne suis ni chrétien, ni musulman, moi, tu sais, je suis ce que je suis, je m'en fous. Je suis Algérien, Français (ou mieux : Algérien-Français) c'est tout pareil pour moi, toutes les races se valent. C'est pas parce que j'ai une carte algérienne que je suis Algérien... Moi, l'Algérie, je mets une croix dessus. Et puis, je suis né, ici, en France, j'ai vécu dans une autre machine, c'est tout. Je suis ni Algérien, ni Français, je suis pour moi, c'est tout. L'essentiel pour moi, c'est de manger, de dormir... et rester, ici, en France, c'est ça ma vie (...). Si demain, on m'expulse en Algérie - car je sais que j'ai un dossier à la police - alors je me flingue. »

## Les lois-pièges qui servent à expulser

Nous ne reproduisons pas, ci-après, en détail les réglementations auxquelles les jeunes étrangers sont soumis, nous nous contenterons d'une esquisse, mais suffisante pour comprendre les pièges tendus aux jeunes immigrés pour les expulser.

Tout d'abord, il faut savoir qu'une notification d'expulsion peut aussi bien concerner un immigré majeur que mineur.

A l'âge de 16 ans, le jeune étranger doit disposer d'une carte de séjour personnelle, s'il est considéré par l'administration comme étranger. Le jeune régulièrement arrivé avec sa famille devrait obtenir facilement sa carte de séjour à 16 ans, mais tantôt il reçoit une carte de même durée que celle de ses parents, tantôt une carte temporaire, tantôt on lui dit : « cherche un patron et tu auras après tes papiers »... Or, pour les Algériens, par exemple, la mention « travailleur » sur le certificat de résidence est nécessaire pour travailler, et l'administration exige pour inscrire la mention « travailleur salarié », une promesse d'embauche. Sans papiers, le jeune étranger ne peut s'inscrire au chômage ni toucher d'indemnités. Enfin, la réaction de nombre d'employeurs sera de refuser une promesse d'embauche à un jeune étranger sans papiers. De plus, privé de carte de séjour, il tombe sous le coup de la loi Bonnet qui punit d'amende, d'emprisonnement et d'expulsion un jeune dénué de pièces administratives.

Enfin, tous les jeunes algériens nés avant le premier janvier 1963 sont considérés comme Algériens-Français, tout comme ceux qui sont nés en Algérie, même s'ils ont quasiment toujours vécu en France, par le gouvernement français, et Français s'ils sont nés en France après cette date. On conçoit immédiatement l'arbitraire d'une telle conception, qui ne peut qu'encourager les expulsions. En 1978, les Algériens constituaient un tiers des expulsés, soit 1 581, les Marocains 587 et les Tunisiens 402, 55% des expulsés étaient des Maghrébins.

« Il y a des expulsés vers l'Algérie aussi. La police envoie une lettre au mec : "Présente toi à la préfecture" et quand il arrive, elle dit : "Tes expulsés" (...) C'est pas normal de foutre un mec à la porte comme ça. Même s'il a fait plusieurs conneries, c'est des conneries d'enfants. »

« Le racisme, c'est pas un gros problème pour nous parce qu'on est né comme ça, on a pris l'habitude d'être injuriés et ça n'a plus tellement d'importance. Ça qui est le plus important, c'est l'expulsion. »

« J'en connais un autre qui a été expulsé et qui est rentré en France. (...) Il y en a d'autres, quand ça leur arrive, ils prennent la carte de résidence de quelqu'un d'autre... Mais c'est très dur : ils sont traqués comme des renards. »



## CHOMAGE SANS DROIT OU TRAVAIL SANS DROIT ÇA SUFFIT

Les marchands d'hommes? Une légende, une coutume du temps passé? Que non pas. Aujourd'hui, alors que les travailleurs se sont battus, parfois jusqu'au sacrifice de leur vie, pour arracher au patronat la garantie de l'emploi, une couverture sociale, des conventions collectives, des droits syndicaux dans l'entreprise, toute une partie de la population active, deux millions de personnes au cours de l'année 1979, en sont exclues.

L'intérim est l'une des formes de travail précaire, avec les contrats à durée déterminée, avec l'apprentissage, avec les stages Barre, qu'utilise le patronat pour maintenir sa production et ses bénéfices, tout en se dégageant d'une bonne partie du coût social de ses employés.

Les intérimaires sont livrés pieds et poings liés au patronat. D'espoir, de droits, de revendications, rien de tout cela ne leur est reconnu. Travailler, sans connaître la tâche, bien souvent, rémunérés la plupart du temps au SMIC, les intérimaires peuvent être chassés d'un coup, sur une baisse des commandes. Alors, le cycle chômage recommence, sans avoir droit pour autant, à ses indemnités.

Assés! Pour que la dignité, le droit de vivre décemment soient restitués aux intérimaires, il faut qu'immédiatement, tous les intérimaires en mission soient embauchés, et que les entreprises de travail temporaire soient mises hors la loi.

Parler du chômage, c'est aborder inévitablement le problème de l'intérim et réciproquement. L'intérim est vécu par la très grande majorité des travailleurs temporaires comme une suspension très brève de leur période de chômage. Pendant l'année 1980, la raison d'inscription comme demandeur d'emploi à l'ANPE était la fin de contrat à durée déterminée pour 48% des moins de 25 ans et 28% des plus de 25 ans. 10% des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans venaient de l'intérim, 8% parmi ceux de plus de 25 ans.

### 2000000 DE CONTRATS D'INTERIM EN 79

L'intérim est donc un volet de la précarité d'emploi des jeunes et une composante, paradoxalement, du chômage.

Combien d'intérimaires? En premier lieu des jeunes de moins de 25 ans, 500000 d'entre eux «passent à l'intérim» chaque année. C'est pourquoi, ci-dessus, nous avons souligné le lien entre jeunes chômeurs et travailleurs temporaires. Cependant, l'intérim ne concerne pas exclusivement les jeunes. Pour preuve, en 1979, deux millions soixante treize mille contrats ont été signés.

En 1978, l'activité des intérimaires représentait 1,4% de l'ensemble des travailleurs salariés, l'équivalent des travailleurs employés dans la sidérurgie ou dans l'industrie du papier carton.

Les entreprises de travail temporaire sont essentiellement implantées dans les régions fortement industrialisées, comme l'île de France, le Nord-Pas-de-Calais, la région Rhône-Alpes,

et dans le secteur secondaire. Cependant d'autres secteurs emploient également des intérimaires, le service hospitalier, l'Education nationale, qui, à elle seule, embauche 50000 intérimaires, 50000 maîtres auxiliaires.

Qui sont les intérimaires? L'époque est révolue où l'intérim représentait un moyen privilégié de gagner beaucoup plus qu'ailleurs pour des travailleurs hautement qualifiés. L'intérim n'est plus un épiphénomène du monde du travail. L'intérim est devenu une composante à part entière de celui-ci. Ainsi, alors que les ouvriers constituent 50% de la population active, ils représentent 70% des intérimaires. Le trait marquant des intérimaires, aujourd'hui, est d'être essentiellement masculin et ouvrier. Une analyse réalisée en 1975, par le Centre d'études de l'emploi mais dont les conclusions sont encore valables en 1981, nous apprend que parmi les intérimaires de la manutention, on compte 60% d'étrangers et 40% de jeunes; parmi les intérimaires du montage et de l'usinage, on compte 75% d'étrangers et 25% de jeunes; parmi les intérimaires du montage électronique et de la confection, il y a 95% de jeunes et 5% d'étrangers; parmi les intérimaires de la mécanique, il y a 100% d'hommes français.

Ce sont surtout les grosses industries les plus touchées par le chômage qui sont embaucheuses d'intérimaires.

Les intérimaires sont exclus des accords, des conventions que l'ensemble des travailleurs ont arrachés au patronat. De prime abord, licenciables du jour au lendemain. Comme il n'existe pas de convention collective du travail temporaire, il n'y a pas d'indemnisation complémentaire en cas de maladie, les jours fériés, excepté le 1er mai, ne sont pas obligatoirement payés. Le travail de nuit ou de dimanche n'est pas majoré, les droits syndicaux sont inexistant!

Et lorsque la loi autorise les intérimaires à avoir des droits, la pratique de l'intérim est telle, qu'ils ne peuvent en jouir; le congé de formation rémunéré, par exemple, on imagine mal comment un travailleur temporaire envoyé en mission, pourrait la suspendre pour suivre une formation.

Tous les salariés sont obligatoirement soumis à un examen médical, une fois l'an. Les intérimaires devraient être l'objet d'une visite médicale à chaque nouveau poste, à chaque nouvelle mission, évidemment elles n'ont pas lieu. Pis, la surveillance médicale des intérimaires pour les travaux dangereux doit être exercée par le médecin de l'entreprise, ou bien souvent, il ignore le recours aux intérimaires pour ces postes. Il en résulte que les travailleurs temporaires sont exposés plus que les autres travailleurs aux accidents du travail et aux maladies professionnelles; leur taux d'accident au travail est voisin de celui des travailleurs du bâtiment, qui est, on le sait, le plus élevé. Un bilan syndical dressé à Si-



Gérard, 17 ans et demi, tourneur. Entré dans l'intérim «parce que c'était la seule solution». Envoyé pour une mission de 10 jours. «Le poste que j'avais était un boulot d'OS idiot et juste payé au SMIC». Du balayage du hangar à l'entretien des machines, il a tout fait, sauf toucher à un tour. «C'est ça ou rien. A mon âge, avec le service national qui me pend au nez, personne ne m'engagera hormis les ETT.»

Mohamed, 24 ans, a passé deux ans et demi chez Renault, à force de contrats renouvelés tous les trois mois. Ouvrier vérificateur P2, il touchait chaque mois un salaire inférieur de 1 000 000 francs à celui des titulaires. «Pour certains intérimaires, c'est l'enfer. Impossibilité de s'absenter, interdiction d'accès au Comité d'entreprise, menace continue de renvoi.»

D'autres exemples : «J'ai travaillé en intérim comme standardiste bilingue, une mission finie, j'ai eu un besoin urgent de soins dentaires, mais voilà je n'ai pas travaillé suffisamment pour avoir droit à la Sécurité sociale.» «Je travaille à TFI depuis 7 mois comme secrétaire, employée par "Intérim gestion", celle-ci ne veut pas me payer le 1er mai, faudra-t-il aller jusque devant les Prud'hommes?»

### 30% DES INTERIMAIRES SMICARDS

En effet, être aujourd'hui intérimaire, signifie être payé de 20 à 30% de moins que les fixes; être smicard: alors que 10% de la population active est rémunérée au SMIC, 30% des travailleurs temporaires le sont. Aucun accord collectif ne régit la rémunération des travailleurs temporaires, sous réserve du plancher que constitue le SMIC.

Les intérimaires sont exclus des accords, des conventions que l'ensemble des travailleurs ont arrachés au patronat. De prime abord, licenciables du jour au lendemain. Comme il n'existe pas de convention collective du travail temporaire, il n'y a pas d'indemnisation complémentaire en cas de maladie, les jours fériés, excepté le 1er mai, ne sont pas obligatoirement payés. Le travail de nuit ou de dimanche n'est pas majoré, les droits syndicaux sont inexistant!

Et lorsque la loi autorise les intérimaires à avoir des droits, la pratique de l'intérim est telle, qu'ils ne peuvent en jouir; le congé de formation rémunéré, par exemple, on imagine mal comment un travailleur temporaire envoyé en mission, pourrait la suspendre pour suivre une formation.

nor Dunkerque, révèle que les conditions de travail des intérimaires se détériorent sans cesse.

Enfin, entre les droits dont les intérimaires sont exclus, ceux auxquels ils ont droit, mais concrètement dont ils ne peuvent bénéficier, il existe une zone de droits communs aux permanents et aux intérimaires, mais d'une application restrictive pour les travailleurs temporaires. En cas d'arrêt maladie, les salariés permanents doivent justifier de 1000 heures de travail pendant l'année pour être couverts par la Sécurité sociale, les intérimaires, eux, doivent produire leurs bulletins de paie des 12 mois précédents leur arrêt.

Pour toucher l'ASSEDIC un salarié permanent doit justifier de 91 jours de travail au cours des 12 derniers mois, la barre monte à 1000 heures pour les intérimaires.

Nathalie VILLOTIERS

Sources: INSEE, Ministère du Travail, CFDT

Le PS, dans son document dresse un tableau alarmant de la situation actuelle du continent africain. «L'Afrique est entrée dans un processus de crise», crise économique, crise écologique (sécheresse au Sahel), crise sanitaire, crise politique enfin. Autre aspect de ce tableau: l'Etat d'apartheid qui pèse sur l'Afrique australe, Etat soutenu jusqu'alors par les giscardiens. Par ailleurs, les puissances étrangères ont la haute main sur les finances et le commerce extérieur de certains pays: «C'est déjà le cas pour un pays comme le Zaïre mis en tutelle par le FMI, mais ce peut-être aussi ce qui se produira pour des pays dépendants du bloc communiste.»

### L'AFRIQUE ENJEU DES DEUX SUPERGRANDS

Ces difficultés économiques ne font qu'aggraver les foyers de tensions en Afrique en y favorisant les ingérences des deux supergrands: «Le regain des tensions politiques internationales fait de l'Afrique un enjeu dans la compétition entre les deux supergrands. L'Afrique est intégrée à la zone de risque pour la sécurité américaine». Pour le PS, «la pénétration soviétique» est principalement le fait d'erreurs et de faiblesses majeures des pays de l'Ouest». Les Etats-Unis, les pays d'Europe et en premier lieu la France, par leur politique à courte vue ont «contribué à maintenir en place l'injustice et à entretenir des foyers d'explosions majeures. Afrique australe et Ethiopie en particulier, tandis que d'autre part on provoquait, ou on accélérât, par l'exploitation économique, un processus de décomposition politique générale.»

### LE PARAPLUIE MILITAIRE FRANÇAIS EST TROUÉ ET INEFFICACE

«Le glas de l'interventionnisme militaire français a sonné à Ndjaména» au Tchad «Giscard a cédé devant la Lybie» plutôt que d'apporter son appui aux solutions préconisées par les Etats africains». Le document poursuit: «Trouvé de toutes parts, le parapluie militaire français n'a plus aucune valeur!». L'interventionnisme giscardien a fait faillite, selon le PS, dans la mesure où au lieu de garantir la stabilité des pays dits francophones, il n'a fait qu'y accroître les tensions. «L'attitude française relève de la politique du pompier pyromane: incapable d'aider à résoudre les problèmes nationaux, quand il ne les fait pas naître par sa maladresse, co-responsable (en Afrique australe comme au Sahara) du développement de tensions majeures par son mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.»

Le PS prône donc une renégociation des accords de défense et de coopération conclus avec les Etats africains. Pour ce qui est des ba-

# LA PRESENCE FRANÇAISE EN AFRIQUE VUE PAR LE PS

«Romantisme de pacotille» c'est par ces mots que Favilla, l'éditorialiste occulte du journal patronal Les Echos a qualifié les prises de positions de Lionel Jospin lors de la Conférence sur les sanctions contre l'Afrique du Sud. Ce dernier, au nom du Parti socialiste, a préconisé l'accès immédiat de la Namibie (pays encore colonisé par les racistes d'Afrique du Sud) à l'indépendance, ainsi que l'arrêt de toute relation commerciale et de toute livraison d'armes avec ce dernier pays. Cette prise de position s'inscrit dans la ligne des orientations définies dans un document intitulé «Le Parti socialiste et l'Afrique sud-saharienne». C'est une diplomatie beaucoup plus ouverte qui prend acte de la volonté des Africains à régler leurs propres affaires, eux-mêmes, c'est aussi une politique beaucoup plus ambitieuse qui

visé à favoriser un décollage économique des pays d'Afrique afin d'ouvrir de nouveaux marchés pour les capitaux et les marchandises des monopoles européens en crise. Une Afrique embrasée aux quatre points cardinaux par des guérillas ou des conflits ne favorise pas de telles opérations d'aide au développement. La diplomatie prônée par le PS s'attachera à favoriser le règlement de ces conflits en évitant au maximum que les deux supergrands s'en mêlent. Une telle politique paraît beaucoup moins romantique que les débarquements par Transalpi entier des képis blancs ou des bérets rouges des parachutistes de la Légion homnis par toute l'Afrique et dont l'intervention s'avère de plus en plus inefficace à garantir les intérêts de l'impérialisme français.

Léon CLADEL

ses: «Selon toute vraisemblance, les moyens techniques dont nous disposons devraient permettre de faire l'économie». Inefficace, la présence de l'armée française est un facteur de tension interne et «n'a même pas assuré la pérennité de certains régimes». (Ce document cite comme exemples Madagascar et le Tchad). Le PS préconise donc de favoriser «des discussions sur la garantie collective de la sécurité en Afrique, en encourageant les accords inter-africains de défense, en aidant au renforcement politique et matériel d'organismes comme l'OUA». S'il critique le soutien inconditionnel à des régimes, le PS n'exclut pas de poursuivre et de développer la coopération militaire (formation des personnels et équipements de forces armées) quitte à conclure des accords avec d'autres pays. Ce d'autant mieux que l'image de marque des Français sera améliorée dans l'hypothèse où les bases seraient évacuées! Angélisme? Pas du tout! Adaptation aux réalités nouvelles sur le fait que la France a trouvé plus fort qu'elle en Afrique et que la confrontation doit changer de terrain. «Fondée sur la force, la politique du président sortant échoue aujourd'hui devant de plus grandes forces. Elle n'a été possible qu'un temps, lorsque l'Afrique restait un terrain marginal pour les deux supergrands, et tant que ne se manifestaient pas, sur le continent même, des forces économiques, militaires et idéologiques capables de lui faire pièce.»

### UNE NOUVELLE DIPLOMATIE

La paix et la sécurité sont les conditions sine-qua-non du développement des pays africains, développement indispensable aux exportations de marchandises et de capitaux français et européens. Il est donc impératif pour le PS de développer une nouvelle diplomatie qui favorise un règlement des conflits qui embrasent l'Afrique. Dans cet esprit, au sujet de l'Erythrée, le PS qui soutient le FPLE, reconnaît le droit à l'auto-

détermination du FPLE et appuie sa proposition de référendum d'autodétermination. Préoccupé par la situation dans la Corne de l'Afrique, il préconise l'organisation d'une conférence sur le Nord-Est de l'Afrique.

La situation en Afrique australe est considérée par le PS comme grave et lourde de menace pour le continent dans son ensemble. Un gouvernement de gauche, affirme le PS, appuierait à tous points de vue, les pays de la ligne de front, se prononceraient en faveur de l'accession de la Namibie à l'indépendance, mettrait fin aux investissements privés en Afrique du Sud et en Namibie, cesserait le plus rapidement possible les importations d'Afrique du Sud. En ce qui concerne les régions sahariennes et la zone soudano-sahélienne, le PS réaffirme sa position en faveur de l'autodétermination du peuple saharoui.

L'activité des Lybiens dans la «zone soudano-sahélienne» préoccupe aussi les auteurs du document qui s'expriment ainsi: «C'est avec un très vif intérêt que nous suivons des initiatives comme les conférences des chefs d'Etats riverains du Sahara, et que nous y apprécions notamment l'importante contribution de l'Algérie.»

Dans l'Océan Indien, «l'île de Mayotte doit devenir partie intégrante de l'Archipel des Comores». Le gouvernement devra cesser «tout appui au régime illégal d'Ahmed Abdallah, mis en place par des mercenaires avec la complicité du gouvernement giscardien.»

Un tel gouvernement s'oppose à l'intégration de la base sud-africaine de Simonstown au dispositif militaire US de même qu'il mettra en garde l'URSS à propos de ses importations navales sur la façade US de l'Afrique, toutes ses bases constituant autant de détonateurs. Dans l'Océan Indien, le PS entend maintenir une présence militaire

pour la sécurité de «ces fractions du territoire national» que sont, selon lui, «la Réunion et les Terres australes» et aussi pour perpétuer son rôle de «grande puissance». Romantique cette position? Bien naïf qui l'affirme!

### RELANCER LA DEMANDE EN AFRIQUE

Pour le PS, ces mesures immédiates ne régleront pas les problèmes de fond. «Tant qu'un processus véritable de développement ne sera pas amorcé, les conflits locaux, l'insécurité qui tient à la désagrégation de certains Etats (comme l'Ouganda par exemple) seront une menace pour tous les pays africains». Cette diplomatie n'est qu'un volet de la politique africaine du PS, le projet économique du PS pour l'Afrique constitue la base et le complément inséparable de cette nouvelle diplomatie. Le décollage économique des pays africains doit permettre l'ouverture de marchés indispensables aux trusts français en restructuration. L'aide matérielle serait donc portée de 0,3% actuellement à 0,7% du PNB français, DOM-TOM exclus. Il faut, dit le PS, relancer le dialogue Nord-Sud, porter une «attention particulière à la réforme des règles de cautionnement et des doctrines économiques du FMI comme de la Banque mondiale, en collaborant à la mise en place définitive du Fonds mondial de stabilisation des cours des matières premières, en faisant des propositions en matière de transfert de technologies.» «Aux garanties des ressources à l'exportation doivent se combiner des garanties sur le coût des importations». Le document suggère la mise en place d'un organisme de «contrôle des contrats et facturations en association avec les Etats africains». Il s'agit d'assurer un minimum de confiance et de stabilité économique sans lesquels aucun

échange n'est possible. Le PS préconise dans le même ordre d'idées des regroupements régionaux permettant «un développement industriel équilibré» et surtout l'ouverture de marchés plus vastes aux biens d'équipements français. Giscard est accusé d'avoir abandonné la recherche en Afrique, cette recherche qui doit ouvrir des «voies nouvelles au développement» et notamment «aider les Etats africains à acquérir la maîtrise des techniques de pointe» ce qui favoriserait les exportations françaises! Transferts de technologie et industrialisation sont les bases de cette politique.

### ROMANTISME DE PACOTILLE OU PRAGMATISME?

Le document du PS sur l'Afrique s'articule très bien avec les positions de Claude Cheysson à propos de ce qu'il appelle lui-même «un New Deal planétaire». Pour Cheysson, il s'agit de relancer la demande: «Jamais dans l'histoire, il n'y a eu autant de capitaux disponibles sur le marché mondial». Il faut donc selon lui, «relancer la demande, élargir les marchés». A l'intérieur en «augmentant le pouvoir d'achat des plus démunis» et à l'extérieur pour élargir les marchés, en dehors de ceux des pays industrialisés concurrents qui connaissent les mêmes problèmes que nous. Les grands marchés à conquérir se trouvent dans le Tiers Monde avec des centaines de millions d'hommes qui, pour mettre leur ressources en valeur doivent tout importer. Cheysson, spécialiste des rapports Nord-Sud, artisan de la convention de Lomé, est très précis: «Un milliard de francs de produits sidérurgiques correspondrait à l'emploi de 5 000 travailleurs pendant un an; la bonification d'intérêt à couvrir par le budget se monterait à 200-250 millions de francs; c'est le coût du chômage de ces 5 000 ouvriers de la sidérurgie». Cheysson est formel: on gagne plus à fournir des équipements et des techniques de l'industrialisation dans le Tiers Monde qu'on y perd ensuite à importer une part de la production nouvelle ainsi créée. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'aider une industrialisation à la taïwanaise ou à la sud-coréenne contrairement aux règlements élémentaires de l'Organisation internationale du Travail et surtout un peu trop concurrentielle! Pour que de telles solutions —transferts de technologie, exportations de biens d'équipement, investissements— aient des répercussions sur l'ensemble de l'économie en France, il faut qu'elles soient mises en place par des sociétés nationalisées et restructurées sous l'égide de l'Etat. Ou voyez vous du romantisme? Cheysson lui-même se montre singulièrement pragmatique. «Et voilà que cet appel humain émouvant peut se conjuguer avec notre intérêt immédiat.»

«Notre intérêt immédiat» c'est bien de cela qu'il s'agit et non d'une croisade romantique. Ces déclarations de Cheysson aujourd'hui ministre des Relations extérieures éclairent d'une lumière crue la vraie nature du projet socialiste pour l'Afrique. Ce continent constituerait bien sûr le terrain privilégié, vu la présence de l'impérialisme français le champ privilégié d'application d'une telle politique. Garantie des cours mondiaux, garantie des importations, prêts, aide au développement, bien des mesures vont dans le sens des revendications des pays africains pour un nouvel ordre économique. Mais fondamentalement, cette politique, à long terme, va dans le sens d'un redéploiement des monopoles français et européens. Plus que par les besoins exprimés par les pays du Tiers Monde, eux-mêmes, elle est déterminée en fonction des potentialités des monopoles impérialistes français en matière d'exportation. Elle va dans le sens de la conquête des marchés indispensables au redéploiement et à la concentration de ces monopoles. L'ambition du PS dépasse largement les frontières des ex-colonies françaises pour déborder sur l'Afrique anglophone —notamment au Nigeria où se trouve déjà Peugeot et Elf). Pour mener à bien cette politique d'aide au décollage, les pays d'Europe ont besoin d'une Afrique stable, sans foyer de tension, sans ingérence des deux supergrands, d'où la mise en avant de propositions dont certaines vont dans le sens du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à régler d'eux-mêmes leurs propres affaires. Cette stratégie africaine prend mieux en compte les changements survenus sur le continent que la politique du citron pressé pratiquée par Giscard. Mais la mise en œuvre de cette stratégie se heurtera nécessairement à l'inévitable défense des intérêts impérialistes de la France et des monopoles en Afrique, qui suppose le maintien de rapports de domination. Or, la politique du PS ne remet pas en cause les intérêts impérialistes établis. L'application des mesures préconisées par le PS pour l'Afrique australe constituera un test dans ce sens. Les intérêts des monopoles impérialistes français y sont en effet nombreux. Le PS les remettra-t-il en cause?

Alors, romantique, la politique du PS? Pas du tout. Réaliste? Encore moins. La seule politique réaliste pourrait être celle menée dans le sens d'une rupture avec l'impérialisme et d'une réparation de tous les dommages occasionnés par l'impérialisme jusqu'à ce jour vis-à-vis des pays d'Afrique. Il s'agit plutôt d'une politique pragmatique qui veut établir les conditions permettant que les pays africains deviennent de vastes marchés pour que s'opèrent la restructuration des monopoles français, leur redéploiement dans le sens d'un regain de l'impérialisme.



# «ASSAINIR LES CHANTIERS» DISAIENT-ILS...

## 5 morts, 4 blessés graves en 8 mois dans la navale

L'objectif de la CEE «devrait viser l'assainissement des chantiers de la Communauté pour que ceux-ci soient compétitifs sur le marché mondial...» (Bulletin des communautés européennes 7/77).

«La société marseillaise Gardella, grâce à l'esprit d'initiative de ses dirigeants ainsi qu'à leur dynamisme, a su se hisser au premier plan européen dans la profession (application des peintures marines) ce qui est un succès dans une période aussi difficile...» (Journal de la Marine marchande, Février 81).

Assainissement et compétitivité, restent les maîtres mots du patronat français, ce que l'on ne dit jamais, c'est à quel prix et qui paye?

On sait qu'en 1977, la réparation navale marseillaise et les chantiers de la Ciotat ont procédé à des milliers de licenciements, on sait ce que cela signifie pour des milliers de familles, pour des jeunes sans avenir. Ce que l'on connaît moins ce sont les répercussions des restructurations sur ceux qui continuent plus ou moins à travailler dans la Navale. Assainir pour les stratèges patronaux c'est réduire le coût du travail, bien sûr en rognant sur les salaires, bien sûr en généralisant l'intérim, mais surtout en supprimant toutes les conditions de sécurité que les travailleurs avaient acquises; ainsi en 8 mois, il y a eu 5 morts et 4 blessés graves dans la réparation navale. Le dernier en date

s'appelle Hamed Sakhry, il avait 22 ans et le patronat à tout fait pour camoufler l'accident et étouffer l'affaire.

Par la voix de son secrétaire, Jean-Marie Unali, le syndicat de la réparation navale marseillaise dénonce les conditions de travail et d'insécurité et la responsabilité des patrons dans ce qu'il faut appeler des crimes avec préméditation.

A la Ciotat, les mêmes problèmes se posent en plus grave car ce chantier de construction n'a jamais été équipé pour ce qu'il fait : la réparation des navires. De plus la société Gardella s'est taillée une sinistre réputation en usant de pratiques dignes d'un autre âge. Hervé DASTAR

### GARDELLA UN MODELE ...

Gardella apparait comme un modèle d'entreprise marseillaise : un « modèle de sécurité » affirme même le journal de la Marine marchande; une entreprise bien de chez nous en quelque sorte, qui aurait su créer des emplois pendant la crise! Merci patron! Nous allons voir que cette société anonyme n'a rien de marseillais mais tout d'une multinationale et qu'en fait de modèle, c'est dans l'esclavage qu'elle a réussi.

Gardella était une boîte familiale de sablage et peinture de bateaux, quand la SPAT a coulé, Gardella a suivi car la SPAT lui devait (et lui doit toujours) 750000000 d'anciens francs. Après licenciements, l'entreprise a été rachetée par Mrs Roussel et Casalis, plus un groupe financier ou une banque.

Gardella sert de paravent à un trust de peinture marine et industrielle à qui appartiennent en sous-main :

- à Marseille : Travobord (peinture navale), TEP (Nettoyage) SORAMA (peinture navale) CEMATER (peinture navale) POLYSERVICE (échaffaudage, Inspection peinture, divers bureaux).
- Trium Marseille : SCORREX (Sable), ATO (peinture bâtiment).
- à Simiane : Une usine de robinetterie.
- à Toulon : SONOCAR (carénage) plus Trium (temporaire).

- à la Ciotat : Ciotadent (carénage).
- à Martigues : Trium (temporaire).
- à Brest : SOBRECAR (carénage).
- à Dunkerque : Borg industries (peinture industrielle).
- à St-Nazaire : Gardella Atlantique (Peinture navale) Trium (temporaire).
- dans le Golfe persique : BIG Abu Dhabi.
- au Maroc : BIG.
- un complexe de réparation navale sur le canal de Panama : chantier navale de la Ciotat - Poliservice - Gardella.

Une multinationale aux couleurs de la France qui a su, nous dit-on «mettre au point une technique d'application des peintures marines mettant en œuvre un nombre très important de matériels et d'équipements les

plus modernes compatibles avec les exigences les plus dures, aussi bien de la part des armements, des chantiers de construction navale que des fournisseurs des peintures les plus élaborées.» (J.M.M 2/81). Les exigences les plus dures se répercutent bien sûr sur le personnel. A la Ciotat, près de 300 ouvriers tous africains ou nord-africains sont encadrés par une maîtrise européenne bien choisie, le travail est des plus pénible, chaleur, gaz, dangers multiples sont le lot quotidien et ceci pour des horaires pouvant aller jusqu'à 280 heures par mois.

Pour Jean-Marie Unali, secrétaire du syndicat CGT de la navale marseillaise, «la politique de Gardella est une politique de la peur.»

Avec les immigrés, les contrats sont creux, les menaces sont constantes, c'est la porte et la menace d'expulsion à la moindre volonté de lutte. Une section CGT s'était montée dans la boîte en 74, mais elle n'a pas pu tenir le coup. Il n'y a pas de Comité d'entreprise et pas de CHS (faute de candidat précise la direction départementale du travail!).

Et pourtant Gardella s'est vu décerner «la médaille d'or de la santé et de la sécurité».

Etonnant quand on sait que les rapports du médecin du Travail, le docteur de Cambiaire, font état du «monopole des entreprises sous-traitantes (dont Gardella) en ce qui concerne l'utilisation de produits toxiques». Or, la «méthode Gardella» de sécurité est simple : pour avoir de bonnes statistiques, il suffit de ne pas avoir de déclarations d'accidents du travail.

En juin, par exemple, plus de 60 travailleurs sont atteints à bord du Médora de peinture aux yeux. Ceux-ci vont voir un médecin à la réputation pour le moins douteuse qui leur fait une ordonnance, les travailleurs vont à la pharmacie et payent leurs médicaments. De retour à l'usine, ils échangent ordonnance et feuille de maladie contre le remboursement des médicaments auprès d'un chef. Inutile de préciser que celui-ci ne conserve pas ses archives. Il n'y a donc à Gardella, ni maladie professionnelle, ni accident du travail.

### DECLARATION DE JEAN-MARIE UNALI, SECRETAIRE DU SYNDICAT CGT DE LA REPARATION NAVALE MARSEILLAISE

«Une série d'accidents mortels et graves ont eu lieu au cours de ces derniers mois dans les chantiers de réparation navale.

«Le dernier en date, soulève l'indignation et la colère de tous ceux qui pensent

de la mort, sont ceux pour qui il n'y a qu'une chose qui compte, gagner de l'argent, réaliser plus de profits.

«Les peintres de bord ont arrêté le travail pour qu'on sache qu'un des leurs est mort. Une vie humaine et un deuil d'une profession, ça impose le respect.

«Spontanément, ils ont décidé d'une collecte dans la profession pour venir en aide à la famille si douloureusement touchée, marquant ainsi la solidarité des travailleurs français et immigrés. Mais dans la situation présente, avec angoisse, tous



Jean-Marie Unali

que la vie d'un homme qui meurt victime d'un accident du travail en pleine jeunesse à 22 ans, mérite que celui-ci ne passe pas inaperçu.

«Car si les militants de la CGT, le journal «La Marseillaise» n'en avaient pas fait état, il aurait rejoint la cohorte des morts anonymes dont le patronat veut qu'on fasse silence pour cacher sa responsabilité.

«Le camarade Hamed Sakhry était un jeune tunisien de 22 ans, travaillant chez nous et comme tous ceux qui sont dans son cas d'intérimaire, l'embauche journalière pour assurer sa subsistance était son lot quotidien.

«Une cuve mal éclairée et c'est la chute. Il est mort à 22 ans loin des siens. Nous devons lui manifester notre solidarité, pour lui et ses camarades immigrés qui sont dans la même situation. Pour les pouvoirs publics, il n'est ainsi point besoin de prime d'incitation au retour ou d'expulsion. C'est donc un cercueil qui retourne au pays.

«Camarade Hamed, tu ne seras pas un mort anonyme; c'est vrai qu'on te connaissait peu, puisque tu travaillais au hasard des embauches, mais les travailleurs CGT feront en sorte qu'on sache que tu existais; que les responsables

### SERIE NOIRE A GARDELLA

1974 : explosion...deux morts

1976 (mai) : Alors qu'il travaillait sur un méthane, Michel Xibberas, 24 ans, est brûlé vif. Employé de Gardella, il travaille depuis moins d'un mois. L'incendie est précédé d'une explosion. Quelles sont les causes de cette mort? La sécurité sociale évoque «les fautes inexcusables de l'ouvrier Xibberas». Quelles fautes? Puisqu'un autre dossier note, par contre «l'impossibilité de déterminer exactement la cause de la mort?» Pour savoir, le père du jeune ouvrier, M. Michel Xibberas a dû déposer plainte contre X en mai 77. (pas de nouvelle).

1977 (décembre) : Accident du travail grave sur le navire 322 pour un sous-traitant de l'entreprise Gardella : troubles respiratoires asphyxiés (OAP) provoqués par des fumées de PVC (Feu de câble électrique).

1980 (mars) : Le comité d'hygiène et de sécurité des Chantiers navals de la Ciotat est obligé de demander à Gardella, représenté par un ingénieur, M. Asta, de mettre fin à certaines pratiques et de respecter des normes minimums d'utilisation du matériel.

1981 (6 février) : A 14h15, le feu s'est déclaré dans une cuve du pétrolier «Fina Britania». Deux travailleurs, Martinez et Pourchier, sont morts asphyxiés, d'autres sont blessés, dont deux grièvement. L'addition aurait pu être encore plus lourde quand on pense que ce jour-là, la plupart de ceux qui faisaient «normale» étaient en grève, et qu'une trentaine d'ouvriers de Gardella s'apprétaient à descendre au fond, quand l'incendie s'est déclaré!

Ce n'est qu'en fin d'après-midi, que les deux morts ont été sortis de la cuve, ainsi que les deux autres ouvriers grièvement blessés.

En effet, pour activer les travaux et livrer le navire dans les délais, les brèches prévues (notamment pour l'évacuation et le sauvetage du personnel) avaient été fermées! Alors que des ouvriers étaient occupés à «souder les chancre» dans les cuves.

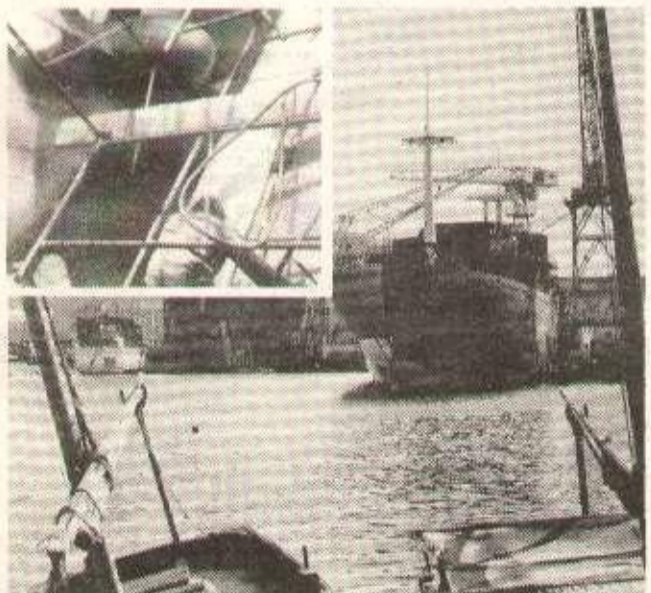
Il a fallu qu'un travailleur prenne des risques et découpe sous la cuve une brèche pour les sortir (la seule issue, de 80 cm de diamètre, se trouvant 28 mètres plus haut, et l'échelle pour y accéder, recouverte de mazout).

A fond de cale, dans cette citerne, pas nettoyée, recouverte d'une épaisse couche de résidus de mazout, avec pour toute sécurité trois petits extincteurs lorsque le feu s'est déclaré, les travailleurs ont été pris comme des rats.

Il s'agit bien d'un assassinat! Non seulement les moyens de sécurité sont très, très insuffisants aux CNC en ce qui concerne la réparation (qui n'est pas la construction) mais aucun moyen de lutte contre l'incendie n'était en place, et il y avait seulement deux pompiers pour assurer la sécurité sur le navire, tout cela par mesure d'économie.

Un des deux gars grièvement brûlés, d'origine sénégalaise, a reçu entre sa sortie de l'hôpital et sa nouvelle entrée (greffe) la visite des flics, chez lui, qui lui ont dit : «Comment as tu fait pour ne pas mourir au fond avec les autres? Si tu n'es pas mort, c'est que c'est toi qui a mis le feu.»

Ce même travailleur, a été déclaré en «maladie» à sa sortie de l'hôpital, par un docteur de la ville, célèbre, hélas! dans ce domaine. Il a fallu l'intervention «très énergique» d'un de ses camarades, pour que ce docteur le mette en accident de travail.



**DANS NOTRE NUMÉRO DU 11 JUIN**

- Le scandale Gardella : ceux qu'on assassine, ceux qui luttent.
- La peinture qui tue : des faits, des preuves.
- Les revendications du PCML pour que ça change dans la Navale : préserver la santé, assurer la sécurité, c'est possible.

Dossier réalisé par Hervé Dastar avec la cellule de la Ciotat et la cellule des Quartiers nord de Marseille du PCML.



les travailleurs se posent la question : est-ce que ce sera le dernier ?

« Quand on pense que, depuis des mois, malgré toutes les interventions que ce soit auprès des pouvoirs publics, du ministère du Travail, cela continue sans la moindre inquiétude, certains disent même qu'on est désarmé.

« Mais alors comment se fait-il que lorsque la réparation navale marseillaise employait 8 à 10 000 travailleurs on avait réussi, en appliquant strictement les accords « réparation navale de sécurité », à éliminer pendant des années les accidents mortels. Maintenant, les patrons mettent à profit la situation économique, le chômage, la concurrence pour faire en sorte d'imposer des méthodes de travail qui mettent en cause la santé et la vie des travailleurs.

« Dans les chantiers ce sont des sous-traitants et des intérimaires qui sont employés avec des équipes réduites de travailleurs de la réparation navale.

« Sur tel autre chantier, l'agent de maîtrise a sous ses ordres plus de 45 ouvriers dont 30 intérimaires, la plupart ne sont pas des travailleurs professionnels et même n'ont jamais mis les pieds sur un navire.

« Le matériel, la plupart du temps, ne rentre pas à l'atelier pour révision et contrôle; on le constate tout particulièrement pour les appareils de levage et les échafaudages.

« On veut contraindre les ouvriers de la réparation navale à travailler en même temps que les sableurs et si nous ne consentons pas à travailler dans ces conditions au détriment de notre santé et de notre vie, tel ou tel bateau, nous ne pouvons le faire et ce sera le chômage.

« Les impératifs économiques passent avant la vie et la santé des travailleurs.

« Depuis quelques temps la réparation navale n'arrive plus à faire face, tous les postes à quai sont occupés, les formes de radoub sont pleines, des bateaux sont actuellement en rade, d'autres sont refusés.

« On pourrait se réjouir de cette situation, mais le bilan est là : en moins de 8 mois, plus de 5 morts et 4 blessés graves dont le dernier, notre camarade Gil, est toujours dans le coma et lutte désespérément contre la mort.

« Mais, pour les patrons les bilans financiers pour 1980 annoncent une très bonne année. Ceci explique cela.

« Aussi le 12, au cours de la réunion du CTR (Comité technique régional) malgré toutes leurs déclarations d'intentions, les patrons ont montré que leur impératif c'est d'abord de réaliser des profits et ils peuvent renvoyer au 16 juin les réponses sur la sécurité.

« Il est fort possible que si les travailleurs concrétisent, dans les semaines qui viennent, l'espoir du 10 mai, les patrons soient contraints à apporter rapidement des réponses sur les problèmes de sécurité, dans le sens des intérêts des travailleurs.

« C'est en tout cas dans ce sens que la CGT continue d'organiser l'action. »

le 18/5/81

## RONIS-LYON VAISE

### « Il y a de l'animation dans notre usine »

Ronis, notre journal en a déjà parlé, est une entreprise moyenne de 420 salariés, située dans un vieux quartier lyonnais qu'on désindustrialise à vitesse grand V. Par un beau matin d'octobre 80, les ouvrières apprennent que l'usine est rachetée par un groupe important, Neiman. Inutile de faire un dessin, c'est le processus classique, le gros avale le moins gros, conserve les quelques productions et les machines qui l'intéressent et rejette le reste, avec licenciement et chômage comme conclusion.

Oui mais, il y a eu un « hic » dans ce schéma classique. Dans un premier temps, la direction a lancé énergiquement l'opération « départ volontaire », avec une forte prime à la clé. Mais la section CGT a mené une bataille d'explication et de mobilisation et l'opération du patron a échoué.

Dans un deuxième temps, la direction a mis au point un plan de 120 licenciements, dans le but, on s'en doute, de li-

quer la boîte un peu plus tard. Après plusieurs mois de batailles incessantes, sous l'impulsion de la section syndicale, les travailleurs ont réussi à suspendre les licenciements conjoncturels et une partie des licenciements structurels. De 120 licenciements, on passe à 82 départs en prétraitements échelonnés dans l'année, avec une amélioration sensible des indemnités de départ. De plus, la direction va investir dans l'usine de Ronis, chose qui n'était pas arrivée depuis bien longtemps.

Etant donné la situation difficile d'aujourd'hui, la section CGT estime que c'est là une victoire importante et qu'il faut continuer énergiquement la bataille pour l'emploi. Nous avons rencontré plusieurs ouvrières pour qu'elles nous donnent leur opinion sur cette bataille. Voici, à chaud, les leçons qu'elles en tirent. Leurs atouts tiennent en trois mots : popularité, unité, détermination.

On a tiré le bilan des luttes d'hier, à Ronis, et aussi de ce qu'il se passe autour de nous, aujourd'hui, dans le quartier de Vaise. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est l'isolement des bagarres. Il est nécessaire de sortir des quatre murs de sa boîte. En somme, il faut se battre et le faire savoir.

pas à avertir les journalistes quand il y a avait du nouveau, et puis il faut dire que quand on y pensait ils venaient rarement. On a eu raison de ne pas décourager, depuis quelques temps, on écrit assez souvent sur le quartier ou sur la boîte. Maintenant, on a le réflexe de contacter régulièrement la presse. On a pu remarquer que l'impact des journaux locaux est très important, quand un article passe, beaucoup de gens nous en parlent.

la solidarité des travailleuses et des travailleurs de Ronis. Bien sûr, ce n'est pas toujours parfait, il y a des passages à vide, mais dans l'ensemble, c'est l'unité qui domine. Surtout dans la dernière période, quand les ouvrières ont réalisé que l'existence même de la boîte était en question.

L'UNITE...  
On n'aurait pas pu faire grand-chose sans l'unité et

la solidarité des travailleuses et des travailleurs de Ronis. Bien sûr, ce n'est pas toujours parfait, il y a des passages à vide, mais dans l'ensemble, c'est l'unité qui domine. Surtout dans la dernière période, quand les ouvrières ont réalisé que l'existence même de la boîte était en question.

POPULARITÉ...

A Ronis, les initiatives n'ont pas manqué pour organiser la popularité et la solidarité.

Dès l'achat de Ronis par Neiman, la section CGT a cherché à contacter les travailleurs des autres boîtes du groupe. Il est sûr que le niveau de mobilisation et les traditions de lutte selon les endroits ne sont pas égaux. Mais ce qui a été fait a permis de faire pression plus efficacement sur la direction et a donné plus de confiance aux travailleurs de Ronis. Un tract commun diffusé dans toutes les usines a matérialisé cet effort de coordination.

Ronis se trouve dans un quartier qu'on désindustrialise, la section a donc cherché à mobiliser la population locale sur la défense de l'emploi, elle a été à l'origine d'une pétition sur ce problème. 22 associations ont donné leur signature. Mais ce qui est le plus précieux en ce domaine, c'est le soutien manifesté par les travailleurs du quartier, notamment au cours des initiatives de la section comme des débrayages devant la boîte, manifestation dans le quartier, etc... Plusieurs boîtes ont envoyé des délégations de soutien et cela a fortement encouragé les ouvriers de Ronis.

Des contacts ont été pris avec les élus locaux et les pouvoirs publics. Les élus de gauche ont participé à certains débrayages des ouvrières devant l'usine. Les autres ne peuvent pas faire moins que d'intervenir dans leurs relations au sein des pouvoirs publics. La période électorale actuelle est favorable à ce genre de démarche car les élus ne peuvent pas se défilier. Tout cela développe la popularisation de la lutte et représente un certain poids dans la bataille pour l'emploi.

L'utilisation de la presse locale s'est révélée comme un moyen efficace. Au début, on ne pensait

quider la boîte un peu plus tard. Après plusieurs mois de batailles incessantes, sous l'impulsion de la section syndicale, les travailleurs ont réussi à suspendre les licenciements conjoncturels et une partie des licenciements structurels. De 120 licenciements, on passe à 82 départs en prétraitements échelonnés dans l'année, avec une amélioration sensible des indemnités de départ. De plus, la direction va investir dans l'usine de Ronis, chose qui n'était pas arrivée depuis bien longtemps.

Etant donné la situation difficile d'aujourd'hui, la section CGT estime que c'est là une victoire importante et qu'il faut continuer énergiquement la bataille pour l'emploi. Nous avons rencontré plusieurs ouvrières pour qu'elles nous donnent leur opinion sur cette bataille. Voici, à chaud, les leçons qu'elles en tirent. Leurs atouts tiennent en trois mots : popularité, unité, détermination.

On a tiré le bilan des luttes d'hier, à Ronis, et aussi de ce qu'il se passe autour de nous, aujourd'hui, dans le quartier de Vaise. Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est l'isolement des bagarres. Il est nécessaire de sortir des quatre murs de sa boîte. En somme, il faut se battre et le faire savoir.

POPULARITÉ...

A Ronis, les initiatives n'ont pas manqué pour organiser la popularité et la solidarité.

Dès l'achat de Ronis par Neiman, la section CGT a cherché à contacter les travailleurs des autres boîtes du groupe. Il est sûr que le niveau de mobilisation et les traditions de lutte selon les endroits ne sont pas égaux. Mais ce qui a été fait a permis de faire pression plus efficacement sur la direction et a donné plus de confiance aux travailleurs de Ronis. Un tract commun diffusé dans toutes les usines a matérialisé cet effort de coordination.

Ronis se trouve dans un quartier qu'on désindustrialise, la section a donc cherché à mobiliser la population locale sur la défense de l'emploi, elle a été à l'origine d'une pétition sur ce problème. 22 associations ont donné leur signature. Mais ce qui est le plus précieux en ce domaine, c'est le soutien manifesté par les travailleurs du quartier, notamment au cours des initiatives de la section comme des débrayages devant la boîte, manifestation dans le quartier, etc... Plusieurs boîtes ont envoyé des délégations de soutien et cela a fortement encouragé les ouvriers de Ronis.

Des contacts ont été pris avec les élus locaux et les pouvoirs publics. Les élus de gauche ont participé à certains débrayages des ouvrières devant l'usine. Les autres ne peuvent pas faire moins que d'intervenir dans leurs relations au sein des pouvoirs publics. La période électorale actuelle est favorable à ce genre de démarche car les élus ne peuvent pas se défilier. Tout cela développe la popularisation de la lutte et représente un certain poids dans la bataille pour l'emploi.

L'utilisation de la presse locale s'est révélée comme un moyen efficace. Au début, on ne pensait

quider la boîte un peu plus tard. Après plusieurs mois de batailles incessantes, sous l'impulsion de la section syndicale, les travailleurs ont réussi à suspendre les licenciements conjoncturels et une partie des licenciements structurels. De 120 licenciements, on passe à 82 départs en prétraitements échelonnés dans l'année, avec une amélioration sensible des indemnités de départ. De plus, la direction va investir dans l'usine de Ronis, chose qui n'était pas arrivée depuis bien longtemps.

Etant donné la situation difficile d'aujourd'hui, la section CGT estime que c'est là une victoire importante et qu'il faut continuer énergiquement la bataille pour l'emploi. Nous avons rencontré plusieurs ouvrières pour qu'elles nous donnent leur opinion sur cette bataille. Voici, à chaud, les leçons qu'elles en tirent. Leurs atouts tiennent en trois mots : popularité, unité, détermination.

POPULARITÉ...

Dès l'achat de Ronis par Neiman, la section CGT a cherché à contacter les travailleurs des autres boîtes du groupe. Il est sûr que le niveau de mobilisation et les traditions de lutte selon les endroits ne sont pas égaux. Mais ce qui a été fait a permis de faire pression plus efficacement sur la direction et a donné plus de confiance aux travailleurs de Ronis. Un tract commun diffusé dans toutes les usines a matérialisé cet effort de coordination.

Ronis se trouve dans un quartier qu'on désindustrialise, la section a donc cherché à mobiliser la population locale sur la défense de l'emploi, elle a été à l'origine d'une pétition sur ce problème. 22 associations ont donné leur signature. Mais ce qui est le plus précieux en ce domaine, c'est le soutien manifesté par les travailleurs du quartier, notamment au cours des initiatives de la section comme des débrayages devant la boîte, manifestation dans le quartier, etc... Plusieurs boîtes ont envoyé des délégations de soutien et cela a fortement encouragé les ouvriers de Ronis.

Des contacts ont été pris avec les élus locaux et les pouvoirs publics. Les élus de gauche ont participé à certains débrayages des ouvrières devant l'usine. Les autres ne peuvent pas faire moins que d'intervenir dans leurs relations au sein des pouvoirs publics. La période électorale actuelle est favorable à ce genre de démarche car les élus ne peuvent pas se défilier. Tout cela développe la popularisation de la lutte et représente un certain poids dans la bataille pour l'emploi.

L'utilisation de la presse locale s'est révélée comme un moyen efficace. Au début, on ne pensait

Il y a eu un vrai sursaut pour lutter contre (même des gens de la maîtrise ont participé à un débrayage, on n'avait jamais vu ça!). Pourtant, au début, ce n'était pas évident. Aux délégués qui poussaient à la lutte, on répondait « Regarde la Rhodia ». Et c'est vrai que la Rhodia, un vieux bastion ouvrier (plusieurs milliers de salariés, il y a quelques années), à deux pas de Ronis, a bel et bien été liquidé par le grand patronat, sans qu'il puisse y avoir une riposte de grande ampleur. Mais finalement, à Ronis, on ne s'est pas découragé et on s'est battu fermement.

#### LA DÉTERMINATION...

La détermination, ce n'est pas ce qui manque. La section CGT a maintenant une longue expérience de lutte derrière elle et ses militantes ne sont pas prêtes de baisser les bras. Les ouvrières ont déjà montré qu'elles faisaient confiance à la section. Elles ont participé à la lutte de manière dynamique : débrayages spectaculaires, manifestations dans le quartier, participation à une braderie, occupation symbolique de la mairie d'arrondissement, etc... Sans cette détermination, sans cet esprit de lutte, pas de victoire possible, surtout dans la situation actuelle si difficile pour les travailleurs. Les patrons se font intransigeants, mais parfois ils déchantent vite. Le PDG de Ronis, par exemple, avait refusé de donner au CE les détails de son plan de licenciements, les ouvrières l'ont immédiatement traîné en correctionnelle pour entrave au fonctionnement du Comité d'entreprise. Ça l'a beaucoup calmé, il paraît que maintenant, il y a moyen de négocier avec lui!

Voilà les points qui semblaient importants aux ouvrières de Ronis, en ce mois de mai 81. Beaucoup d'autres éléments sont intervenus dans la lutte, tel ce document syndical sur la situation économique de la boîte et quelques propositions pour éviter le maximum de licenciements (il a été utile vis-à-vis de l'Inspection du travail). Mais aujourd'hui, il faut s'en tenir au principal.

Correspondant Lyon



**POUR  
NOUS  
JOINDRE  
FAITES  
LE  
205.51.10**



# Nouveaux incidents frontaliers sino-vietnamiens

Nouveaux et graves incidents de frontière entre la Chine et le Vietnam, depuis le début du mois. La Chine accuse le Vietnam d'avoir envoyé des troupes (jusqu'à un régiment complet soutenu par l'artillerie) en territoire chinois, province du Guangxi. Faisant état de la riposte des soldats chinois pour refouler les intrus, le *Quotidien du peuple* évoque la mort de 150 soldats vietnamiens au cours d'un accrochage vers le 16 mai, plus de 300 depuis le début du mois... Au total, des combats assez sérieux si l'on en croit le chiffre de morts avancé par la partie chinoise.

qui se limite aux seuls anciens privilégiés pro-américains du Sud-Vietnam! La Chine en accueillera plus de 200 000. En juin, le Vietnam adhère au COMECON, l'organisme économique de l'URSS.

### A MOSCOU

Les incidents de frontière sino-vietnamiens et vietnamo-cambodgiens se multiplient, à mesure que s'accroît le passage du Vietnam sous la coupe de Moscou.

En août, les dirigeants vietnamiens saluent comme une « victoire radieuse », l'invasion de la Tchécoslovaquie, 10 ans plus tôt, par les troupes russes et du Pacte de Varsovie. En novembre, les principaux dirigeants vietnamiens se rendent à Moscou. Ils signent un traité d'amitié avec Brejnev, comportant une clause militaire. Désormais, le cours des événements va se précipiter.

De premiers incidents de frontière opposent le Vietnam et le Cambodge. A l'époque, ni Hanoi ni l'URSS ni *L'Humanité*, journal du PCF ne reprennent la thèse du génocide khmer rouge, qui commence à circuler en Occident.

Devant tous ces faits accompagnés d'une violente campagne anti-chinoise au Vietnam, la Chine suspend son aide économique à ce pays.

1979 : Tandis que des rampes de missiles sont installées au Nord-Vietnam



En 1979, distribution de nourriture en Chine à des réfugiés du Vietnam

Dans une note de protestation remise à l'ambassade vietnamienne, la Chine exige « que cessent sur le champ toutes intrusions et provocations armées contre le territoire chinois. Sans quoi, les autorités vietnamiennes devront être tenues pour entièrement responsables des conséquences de leur attitude... »

De son côté, la partie vietnamienne, sans toutefois faire état d'incidents d'une telle ampleur, dénonce les « provocations », les « bombardements d'artillerie lourde » de l'armée chinoise en territoire vietnamien.

Comme toujours en pareil cas, il est bien sûr difficile de prouver qui dit la vérité dans l'affaire, et le fait que notre sympathie aille à la Chine, n'est évidemment pas une preuve en soi.

C'est pourquoi, il nous semble plus important, pour départager la vérité, de revenir sur plusieurs faits qui ont ponctué la dégradation des relations sino-vietnamiennes ces dernières années, et qui ont le mérite d'être « têtus » même si certains pays tentent de les faire passer à la trappe de l'oubli.

**L'EXODE DES HOAS**  
1977 : les « Hoas », citoyens d'origine chinoise, habitant le Vietnam depuis des dizaines d'années, s'en-

allées au Nord-Vietnam près de la frontière chinoise, s'amplifie, atteignant plusieurs centaines de milliers : ce n'est vraiment pas un phénomène

tant que la Chine, en attendant des troupes vietnamiennes qui occupent toujours et le Laos et le Cambodge.

## TOKYO CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LE CAMBODGE

### Communiqué du Mouvement Solidarité Cambodge

Dans quelques jours va se tenir à Tokyo, la deuxième Conférence internationale sur le Cambodge. Cette conférence fait suite à celle qui s'est tenue les 17 et 18 novembre 1979 à Stockholm.

Elle est organisée sous l'égide du Comité japonais d'organisation, que préside le professeur Masanori Kikuchi de l'Université de Tokyo, avec la participation de personnalités qui soutiennent la cause patriotique du peuple du Kampuchea, et de l'ensemble des organisations non gouvernementales, associations ou mouvements de solidarité et d'amitié avec le peuple du Kampuchea

Yugoslavie qui traitera du « problème cambodgien du point de vue du non-alignement ».

— Monsieur le professeur Samir Amin, directeur de l'Institut de développement économique et de planification de Dakar, qui tirera « les leçons du Cambodge ».

— Monsieur le docteur Khien Thearavit, professeur à l'Université de Chulalongkorn (Thaïlande) dont l'exposé analysera « comment la Thaïlande s'affronte à la politique agressive du Vietnam ».

Une importante délégation du Kampuchea démocratique participera à la Conférence, dont Madame Leng Thirith, ministre de la Santé du gouvernement, qui conduira la délégation, Monsieur Mey Mann, vice président de la Croix rouge du Kampuchea démocratique

Monsieur Norodom Narindrapong, fils du prince Sihanouk, ainsi que des victimes de la guerre et de l'occupation, notamment de la guerre chimique.

Sur le plan européen, nous avons d'ores et déjà connaissance que les représentants d'organisations des pays suivants y seront présents : Suède, Finlande, Danemark, Allemagne, Belgique, Suisse, Italie, France, Espagne, Portugal.

Pour notre part, le mouvement Solidarité Cambodge sera représenté par Monsieur Loubignac Michel, membre du secrétariat du mouvement.

A l'occasion de la Conférence de Tokyo, il effectuera un séjour de plusieurs jours dans les zones soustraitées à l'administration de l'occupant par la résistance patriotique.

Prendront notamment la parole lors de la Conférence : — Monsieur le professeur Céo Mates, ancien vice ministre des affaires étrangères de

Le 12 mai 1981 Claude LIRIA

## EUROPE-USA-URSS

# LA BATAILLE DES EUROMISSILES



La question des euromissiles est à l'ordre du jour. Elle suscite de nombreuses polémiques et divisions en Europe.

Le PCML se prononce en faveur du démantèlement des bases de fusées soviétiques SS20 pointées en direction de l'Europe de l'Ouest, ainsi que pour la non introduction des fusées IIS Pershing, en même temps que pour le démantèlement de tous les armements classiques de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Quel est, actuellement, la situation en ce domaine ?

d'implantation des Pershing et des Cruise missiles. Actuellement l'URSS poursuit, au rythme de deux par semaine, l'installation des SS20, 250 en janvier 1981. En 1983, au moment où le programme Pershing commencera d'être installé, elle aura 350 à 400 missiles et 80 bombardiers soit une capacité de 1 200 têtes nucléaires.

### LA ZIZANIE DANS L'OTAN

La décision prise par l'OTAN en octobre 1979



Bachfire (URSS)

est accompagnée d'autres mesures : accroître les moyens conventionnels par la mise en place de trois divisions américaines supplémentaires et demander aux alliés d'accroître leur budget militaire de 3%. Devant le manque d'enthousiasme des alliés, le secrétaire général de l'OTAN, le général Luns a donné en exemple la France pour l'augmentation de ses efforts militaires de défense.

Pour les Américains, aug-

menter les moyens de l'OTAN est nécessaire pour relever le défi (le déséquilibre en faveur de l'URSS) en maintenant un potentiel crédible de dissuasion. Dans le cadre d'une perspective de négociations de SALT III cela donnerait un rapport de force plus favorable aux USA et « prouverait que l'OTAN est capable de réagir de façon cohérente face à l'expansion soviétique » ; enfin dans le but de rassurer les alliés qui douteraient de la détermination américaine à se battre pour Hambourg cela signifierait « l'impor-

ter. » Et il est vrai que du côté des alliés cela renacle fort. Des cinq pays dans lesquels les Pershing et Cruise doivent être installés, seules la Grande-Bretagne (160 missiles) et l'Italie (112), malgré l'opposition du PCI, se sont déterminées fermement. Les Pays-Bas et la Belgique se sont donnés 6 mois à 2 ans de réflexion pour pouvoir revenir sur leur accord préalable. Pour les Pays-Bas, la question des euromissiles est un sujet brûlant de la campagne électorale et il n'est pas

acquis que la nouvelle majorité qui sortira des élections maintiendra l'accord de 1979. En RFA, il existe aussi un fort courant d'opinion anti-euromissiles. Le chancelier Schmidt lui-même s'y heurte au sein de son propre parti, le Parti social-démocrate et il vient dernièrement de menacer de démissionner si les décisions de l'OTAN n'étaient pas appliquées. La publication en février dernier de la carte des 118 lieux de stationnement d'armes nucléaires en RFA a provoqué un tollé et une insinua-

tion de la part de l'URSS sur la « remilitarisation nucléaire » de l'Allemagne (ce qui lui est formellement interdit par les accords de Paris de 1954) et que l'URSS considérerait comme un « casus belli ». Ainsi soupçonnés d'être des bellicistes, la RFA et les autres pays de l'OTAN ont refusé de partager la responsabilité d'un éventuel emploi des nouveaux missiles (la double-clé) comme pour montrer leur « bonne foi » à l'URSS. Politique de l'autruche, s'il en est!

De telles réticences irritent Reagan qui ne semble pas trouver d'échos européens à sa « politique musclée » des relations américano-soviétiques. Et certains, au sein du gouvernement américain, voient dans l'attitude des alliés une possibilité de « neutralisation » ou de « finlandisation » de l'Europe face à l'URSS.

Les divergences se sont en effet singulièrement accrues ces dernières années entre les USA et les pays de l'OTAN.

En plus de la concurrence économique qui a accentué les divergences d'intérêt, les alliés de l'OTAN ne croient plus à la crédibilité du parapluie nucléaire US sans pour autant avoir une défense nationale suffisante sans lui et à fortiori une défense commune européenne. Ils ne sont pas non plus d'accord pour accepter l'idée d'une possibilité de devenir le champ de bataille qu'impliquent les conceptions américaines de la défense de l'Europe. Ils préféreraient de beaucoup que, si conflit il y a et entre les deux superpuissances, cela se passe par-dessus leur tête. En outre, les Européens ont entrepris (poussés d'ailleurs par les USA) une politique de « détente » avec l'URSS et les pays de l'Est qui leur a permis de faire des grands profits industriels et commerciaux, quitte pour cela à entériner (à la Conférence d'Helsinki en 1975) la séparation de l'Europe en deux blocs et la main mise soviétique sur sa « zone ». C'est au nom de cette « détente » que les Européens ont accepté de la remettre en question cinq ans plus tard en Afghanistan. Les difficultés d'une position commune, la défiance vis-à-vis des USA et les liens tissés avec l'URSS ont rendu depuis quelques années les alliés de l'OTAN plus sensibles au chantage soviétique ; et dès que l'URSS a tendu la perche des négociations, beaucoup

de « finlandisation » de l'Europe face à l'URSS. Les divergences se sont en effet singulièrement accrues ces dernières années entre les USA et les pays de l'OTAN.

En plus de la concurrence économique qui a accentué les divergences d'intérêt, les alliés de l'OTAN ne croient plus à la crédibilité du parapluie nucléaire US sans pour autant avoir une défense nationale suffisante sans lui et à fortiori une défense commune européenne. Ils ne sont pas non plus d'accord pour accepter l'idée d'une possibilité de devenir le champ de bataille qu'impliquent les conceptions américaines de la défense de l'Europe. Ils préféreraient de beaucoup que, si conflit il y a et entre les deux superpuissances, cela se passe par-dessus leur tête. En outre, les Européens ont entrepris (poussés d'ailleurs par les USA) une politique de « détente » avec l'URSS et les pays de l'Est qui leur a permis de faire des grands profits industriels et commerciaux, quitte pour cela à entériner (à la Conférence d'Helsinki en 1975) la séparation de l'Europe en deux blocs et la main mise soviétique sur sa « zone ». C'est au nom de cette « détente » que les Européens ont accepté de la remettre en question cinq ans plus tard en Afghanistan. Les difficultés d'une position commune, la défiance vis-à-vis des USA et les liens tissés avec l'URSS ont rendu depuis quelques années les alliés de l'OTAN plus sensibles au chantage soviétique ; et dès que l'URSS a tendu la perche des négociations, beaucoup

de « finlandisation » de l'Europe face à l'URSS. Les divergences se sont en effet singulièrement accrues ces dernières années entre les USA et les pays de l'OTAN.

En plus de la concurrence économique qui a accentué les divergences d'intérêt, les alliés de l'OTAN ne croient plus à la crédibilité du parapluie nucléaire US sans pour autant avoir une défense nationale suffisante sans lui et à fortiori une défense commune européenne. Ils ne sont pas non plus d'accord pour accepter l'idée d'une possibilité de devenir le champ de bataille qu'impliquent les conceptions américaines de la défense de l'Europe. Ils préféreraient de beaucoup que, si conflit il y a et entre les deux superpuissances, cela se passe par-dessus leur tête. En outre, les Européens ont entrepris (poussés d'ailleurs par les USA) une politique de « détente » avec l'URSS et les pays de l'Est qui leur a permis de faire des grands profits industriels et commerciaux, quitte pour cela à entériner (à la Conférence d'Helsinki en 1975) la séparation de l'Europe en deux blocs et la main mise soviétique sur sa « zone ». C'est au nom de cette « détente » que les Européens ont accepté de la remettre en question cinq ans plus tard en Afghanistan. Les difficultés d'une position commune, la défiance vis-à-vis des USA et les liens tissés avec l'URSS ont rendu depuis quelques années les alliés de l'OTAN plus sensibles au chantage soviétique ; et dès que l'URSS a tendu la perche des négociations, beaucoup

de « finlandisation » de l'Europe face à l'URSS. Les divergences se sont en effet singulièrement accrues ces dernières années entre les USA et les pays de l'OTAN.

En plus de la concurrence économique qui a accentué les divergences d'intérêt, les alliés de l'OTAN ne croient plus à la crédibilité du parapluie nucléaire US sans pour autant avoir une défense nationale suffisante sans lui et à fortiori une défense commune européenne. Ils ne sont pas non plus d'accord pour accepter l'idée d'une possibilité de devenir le champ de bataille qu'impliquent les conceptions américaines de la défense de l'Europe. Ils préféreraient de beaucoup que, si conflit il y a et entre les deux superpuissances, cela se passe par-dessus leur tête. En outre, les Européens ont entrepris (poussés d'ailleurs par les USA) une politique de « détente » avec l'URSS et les pays de l'Est qui leur a permis de faire des grands profits industriels et commerciaux, quitte pour cela à entériner (à la Conférence d'Helsinki en 1975) la séparation de l'Europe en deux blocs et la main mise soviétique sur sa « zone ». C'est au nom de cette « détente » que les Européens ont accepté de la remettre en question cinq ans plus tard en Afghanistan. Les difficultés d'une position commune, la défiance vis-à-vis des USA et les liens tissés avec l'URSS ont rendu depuis quelques années les alliés de l'OTAN plus sensibles au chantage soviétique ; et dès que l'URSS a tendu la perche des négociations, beaucoup

de « finlandisation » de l'Europe face à l'URSS. Les divergences se sont en effet singulièrement accrues ces dernières années entre les USA et les pays de l'OTAN.

En plus de la concurrence économique qui a accentué les divergences d'intérêt, les alliés de l'OTAN ne croient plus à la crédibilité du parapluie nucléaire US sans pour autant avoir une défense nationale suffisante sans lui et à fortiori une défense commune européenne. Ils ne sont pas non plus d'accord pour accepter l'idée d'une possibilité de devenir le champ de bataille qu'impliquent les conceptions américaines de la défense de l'Europe. Ils préféreraient de beaucoup que, si conflit il y a et entre les deux superpuissances, cela se passe par-dessus leur tête. En outre, les Européens ont entrepris (poussés d'ailleurs par les USA) une politique de « détente » avec l'URSS et les pays de l'Est qui leur a permis de faire des grands profits industriels et commerciaux, quitte pour cela à entériner (à la Conférence d'Helsinki en 1975) la séparation de l'Europe en deux blocs et la main mise soviétique sur sa « zone ». C'est au nom de cette « détente » que les Européens ont accepté de la remettre en question cinq ans plus tard en Afghanistan. Les difficultés d'une position commune, la défiance vis-à-vis des USA et les liens tissés avec l'URSS ont rendu depuis quelques années les alliés de l'OTAN plus sensibles au chantage soviétique ; et dès que l'URSS a tendu la perche des négociations, beaucoup

de « finlandisation » de l'Europe face à l'URSS. Les divergences se sont en effet singulièrement accrues ces dernières années entre les USA et les pays de l'OTAN.

En plus de la concurrence économique qui a accentué les divergences d'intérêt, les alliés de l'OTAN ne croient plus à la crédibilité du parapluie nucléaire US sans pour autant avoir une défense nationale suffisante sans lui et à fortiori une défense commune européenne. Ils ne sont pas non plus d'accord pour accepter l'idée d'une possibilité de devenir le champ de bataille qu'impliquent les conceptions américaines de la défense de l'Europe. Ils préféreraient de beaucoup que, si conflit il y a et entre les deux superpuissances, cela se passe par-dessus leur tête. En outre, les Européens ont entrepris (poussés d'ailleurs par les USA) une politique de « détente » avec l'URSS et les pays de l'Est qui leur a permis de faire des grands profits industriels et commerciaux, quitte pour cela à entériner (à la Conférence d'Helsinki en 1975) la séparation de l'Europe en deux blocs et la main mise soviétique sur sa « zone ». C'est au nom de cette « détente » que les Européens ont accepté de la remettre en question cinq ans plus tard en Afghanistan. Les difficultés d'une position commune, la défiance vis-à-vis des USA et les liens tissés avec l'URSS ont rendu depuis quelques années les alliés de l'OTAN plus sensibles au chantage soviétique ; et dès que l'URSS a tendu la perche des négociations, beaucoup

## LES ARMES NUCLEAIRES INSTALLEES EN EUROPE

	USA-OTAN		URSS	
	vecteurs	ogives	vecteurs	ogives
Longue portée (1 000 à 30 000 km)				
SS20 et Backfire	332	1 382	950	1 540
Poséidon et Polaris				
Moyenne portée (inf à 1 000 km)				
bombardiers Pershing I et bombardiers			1 986	2 856
	1 070	1 672		
Total	1 402	3 054	2 936	4 396

Source : « Military balance »

## LA POSITION FRANÇAISE

La France ne participant pas au commandement de l'OTAN, elle n'a pas à prendre position sur la modernisation des missiles. Mais Giscard n'a pas critiqué cette décision et Chirac l'approuve ouvertement. Ils sont contre une participation quelconque de la France à une négociation sur la limitation des armements nucléaires en Europe.

### POSITIONS DE MITTERRAND

Sur les SS20 : « En réalité les Soviétiques ne peuvent faire la guerre que directe et massive. Et ils se sont mis en situation d'agir de la sorte : leurs SS20 peuvent détruire en un quart d'heure la totalité du dispositif militaire européen sans déplacer un soldat russe hors des frontières. »

Sur l'équilibre en Europe : « Je n'en conclus pas que les Russes veulent la guerre. Je crois même le contraire. Mais ils possèdent un arsenal qui leur permet de gagner une guerre sans la faire. Il est de notre devoir aujourd'hui de poser la grave question de l'équilibre des forces en Europe. »

Sur la décision de l'OTAN : « Lorsque les dirigeants du Parti communiste nous ont demandé de manifester contre les Pershing, je leur ai répondu que nous y étions prêts si l'on engageait du même coup une action contre les SS20 soviétiques. J'admets que les Pershing soient insupportables pour les Russes. J'attends que les Russes et les communistes français comprennent que les SS20 sont insupportables pour la France. »

Quelques remarques : Mitterrand ne revient pas sur le retrait de la France du commandement de l'OTAN, mais « pourrait être revue la nature des engagements réciproques de l'Alliance ». — Georges Sarre, du PS, va même plus loin en acceptant la proposition soviétique de gel des systèmes d'armes et l'annulation des décisions des Pershing et ne fixe aucune condition à l'URSS.

— Il a proposé la convocation d'une conférence européenne sur la réduction des tensions en Europe où pourraient être traités à la fois les problèmes des troupes stationnées en Europe, la limitation de l'arsenal nucléaire européen (Est et Ouest) et les mesures de confiance. Ce qui inclurait forcément la force de frappe française dans les négociations et satisfierait fort l'URSS qui depuis longtemps cherche à intégrer d'une manière ou d'une autre l'arsenal nucléaire français dans les discussions, car elle tient implicitement compte de l'arsenal français dans ses sordides calculs d'équilibre des forces en Europe.

des alliés de l'OTAN se sont empressés de la saisir.

### LES NEGOCIATIONS SUR LES EUROMISSILES

C'est pour calmer ces inquiétudes que les USA ont dû consentir d'assortir la décision du déploiement des Pershing et Cruise, d'une promesse de négociation avec l'URSS. Celle-ci a sauté sur l'occasion mais a mis, dès octobre 79, un préalable : celui de l'annulation de la décision de l'OTAN.

Mais après l'invasion de l'Afghanistan qui avait réactivé les forces favorables à l'installation des Pershing, Brejnev a annoncé, en février 80, le retrait de son préalable, pour le remplacer par une proposition de moratoire : gel immédiat de tous les systèmes d'armes européens, ce qui lui donnerait d'emblée l'avantage incontestable de ses 250 missiles SS20 installés. Les pays de l'OTAN ont écarté cette proposition. Mais chacun des partenaires va à la négociation avec des idées différentes : les Européens ne souhaitent que parler des SS20 et des Pershing, les Russes veulent mettre sur le tapis tout l'arsenal américain en Europe, les Américains veulent séparer leur armement en Europe de leur armement aux USA, et préparer deux types de négociations.

En fait rien de bon ne pourrait sortir de telles négociations. Même si est légitime l'inquiétude des peuples européens à vivre en permanence sous la menace de plusieurs dizaines de mégatonnes de bombes nucléaires. L'on se souvient que, depuis 1973, les discussions de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles n'ont abouti à rien du tout, puisqu'aucune des deux superpuissances, et en particulier l'URSS, n'a accepté de perdre une miette de son arsenal.

### Estelle DELMAS

Euromissiles : armes nucléaires d'une portée de 1000 à 3000 km, pouvant donc atteindre l'ensemble du continent européen. L'URSS considère toute arme qui peut atteindre son territoire comme offensive. Vecteur : tout moyen de transport susceptible de porter une arme nucléaire (sous-marin, missile, bombardier, tank). « Casus belli » : un acte de guerre. Double-clé : c'est le cas des armes nucléaires anglaises qui ne peuvent être déclenchées qu'avec l'accord du président des USA et du gouvernement anglais.



C'est dans la première circonscription du Loiret, que le PCML présente Pierre Bauby aux élections législatives, avec Alain Dupré, ouvrier métallurgiste, comme suppléant. Cette circonscription —Orléans Sud et Sud-est— regroupe la moitié de la ville d'Orléans et de sa banlieue, ainsi que les cantons de la Ferté-St-Aubin, Jargeau, Sully-sur Loire, Saint-Jean-de-Braye et Olivet. Au total, près de 95 000 électeurs inscrits.

Le député sortant en est Jacques Douffiagues, également maire d'Orléans et conseiller général. Haut responsable giscardien, J. Douffiagues a construit sa célébrité par ses sales coups contre les travailleurs. Elu en 78 par 55,52% des voix devant Michel Delafournière (PS), il sera le seul représentant de la droite pour ce scrutin de 81. A l'occasion des présidentielles, Giscard d'Estaing avait obtenu 52% des suffrages dans la première circonscription, précédant ainsi François Mitterrand.

Favori au regard de ces récents résultats, il reste pour les travailleurs le représentant de la politique qui leur imposa durant sept ans de durs sacrifices. Expert en démagogie, sa profession de foi de 1978 en témoigne, Douffiagues est le candidat de la bourgeoisie, le candidat que nous appelons à battre.

# A Orléans, battre la droite c'est battre Douffiagues

Depuis huit mois qu'il préside aux destinées d'Orléans, Douffiagues n'a pas encore eu le temps de mettre en place tous les éléments de sa politique municipale.

Il n'est pourtant pas besoin d'attendre la fin de son mandat pour porter un jugement sur son action à Orléans.

Président de l'Office public d'HLM local depuis plusieurs années, il y a voté et soutenu à différentes reprises des augmentations de charges et de loyer qui ont rencontré le vif mécontentement des locataires.

De son côté, le personnel communal commence à éprouver ce que vont être pour lui, mais aussi pour une bonne partie de la population orléanaise, les effets de l'élection de Douffiagues comme maire. La récente mobilisation de l'ensemble du personnel des crèches de la ville est là pour le prouver. (1)

Imitant en cela son maître Giscard peu après son arrivée à l'Élysée, Monsieur le maire a cru pouvoir donner le change par un style volontairement moderne et dynamique.

Mais le fond de son action commence à percer : les orléanais des couches modestes font déjà, et feront plus encore demain, les frais de sa politique.

C'est donc à la tête de l'Office local d'HLM que Douffiagues s'est en premier illustré. Les hausses importantes des loyers décidées sous sa présidence, ont rencontré d'autant plus de mécontentement que l'entretien des logements relativement anciens est inexistant et qu'aucune rénovation n'était envisagée dans bon nombre de cités.

Les charges, le chauffage en particulier, ont aussi subi des hausses injustifiées. Sous la pression des locataires et de plusieurs associations, des enquêtes ont été promises sur les comptes des sociétés de chauffe. Mais leurs résultats, et surtout les régularisations aux locataires, se font attendre.

Le cas de la SOCOS (2), dans le quartier de la Source est particulièrement scandaleux ; la ville d'Orléans y est, du reste, directement impliquée puisque c'est elle qui a concédé le monopole de la distribution de la chaleur dans ce quartier, à cette société. Douffiagues, maire, a annoncé qu'un expert était désigné et qu'un rapport serait publié. Promesse oubliée ?

En attendant, les locataires de l'office qu'il préside, trinquent et sont même entraînés au tribunal quand ils refusent de payer les augmentations de loyers et de

charges... Tout récemment encore, puisque plusieurs camarades du PCF comparaissent, le 19 mai, devant la justice.

Belle politique sociale en vérité, dont le personnel communal et la population qui utilise les différents services municipaux sont en train, également, de faire les frais.

## LE BRADAGE DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Ferme partisan du projet de réforme des collectivités locales, le maire d'Orléans a eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'exposer sa conception du rôle des services municipaux.

Ces services, dit-il, ont pour mission de « faire faire et non de faire ». Entendons : faire faire par des entreprises privées et non plus par les services de la ville. Qu'importe si le coût qu'auront à supporter les contribuables orléanais et particulièrement les plus modestes augmentent ! Les profits passent avant tout !

Il s'agit là, en fait, de cadeaux fabuleux offerts aux capitalistes puisqu'une telle politique de privatisation, à l'échelle nationale, permettrait aux monopoles de se partager un gâteau de dizaines de milliards de francs, qu'il s'agisse de la distribution de l'eau, de l'assainissement et des ordures ménagères, de la restauration scolaire... sans parler bien sûr, de tous les équipements réalisés pour le compte des communes et dont l'entretien leur échapperait aussi.

La conséquence pour les orléanais bénéficiaires de ces services collectifs, serait très simple : un accroissement rapide de leur coût.

Douffiagues ne se cache pas d'œuvrer dans ce sens, puisqu'une liquidation à long terme des services techniques municipaux est envisagée. Leur rôle se réduirait alors au contrôle des travaux effectués par les entreprises privées.

## RENTABILISER : L'EXEMPLE DES CRECHES

Dans le même temps, une politique de rentabilisation de services importants pour les travailleurs, comme les crèches, est en cours. Suppression de crèche au quartier de la Source, réduction des heures d'ouverture, diminution du nombre d'enfants accueillis, réduction du personnel alors qu'il est déjà insuffisant et qu'une ouverture est prévue dans le nord d'Orléans, augmentation importante des tarifs etc...

Le résultat pour les travailleurs (ses) est bien sûr financier ; mais

la gêne pour les femmes qui travaillent ou désireraient travailler est, elle aussi, importante.

Cette austérité imposée à la population laborieuse et la dégradation des conditions de travail du personnel municipal, sont d'autant plus choquantes que les dépenses de prestige ne manquent pas.

Les récentes fêtes de Jeanne d'Arc (3) auraient coûté plus de 150 millions de centimes ! Plus de cent millions de centimes toujours, ont été offerts à une société de service, pour étudier une réorganisation de l'administration municipale ! Des stages de préparation « psychologique » des cadres vont être organisés pour les familiariser au nouvel organigramme ! Le collaborateur politique de Monsieur le maire, un ancien préfet, coûte 20000F par mois aux contribuables orléanais ! La secrétaire particulière de Douffiagues, selon certains bruits, deviendrait aussi employée municipale !

Et pourtant, dans le même temps où l'embauche de personnel est stoppée (4), où certains postes vacants ne sont plus pourvus, les revendications des agents communaux sont en attente et les mutations arbitraires se multiplient.

La CGT, syndicat le plus représentatif, n'a dû d'être reçue qu'au succès de la journée de grève qu'elle a organisée le 26 mars. Le cahier de revendications déposé ce jour-là est toujours sans réponse.

## A L'HOPITAL AUSSI...

Ce mépris du personnel, de ses organisations syndicales et de la population laborieuse se retrouve aussi dans l'attitude adoptée au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional d'Orléans que Douffiagues, décidément trop présent, préside depuis son élection comme maire.

Il a bien sûr voté le plan directeur pour 81, qui doit entrer prochainement en application. Ce plan prévoit notamment, la suppression de lits dans différents services dont la cardiologie. Quelle femme non plus, ne connaît pas le scandale de la maternité, où il faut parfois passer la nuit dans un couloir par manque de place ? Cette situation n'a pas l'air de trop l'émeouvoir. En fait, Douffiagues tient, au sein de ce Conseil d'administration, le rôle de ferme défenseur de la politique de santé voulue par l'ancienne majorité et qui conduit à supprimer des lits, à diminuer les ef-

## JACQUES DOUFFIAGUES Un grand commis de la bourgeoisie

Tout juste la quarantaine, Jacques Douffiagues, comme homme politique, a connu une ascension rapide et remarquable.

Député de la première circonscription d'Orléans depuis le renouvellement législatif de 78, il devait au cours de la même année entrer au Conseil municipal et, quelques mois plus tard, être élu conseiller général.

Fin 80, à la suite du décès du maire d'Orléans, Monsieur Galloux, il s'empara du fauteuil de premier magistrat de cette ville.

Cependant, l'activité de monsieur Douffiagues ne se limite pas à ces nombreux mandats électifs...

En 1970, il devient premier chef de la mission régionale auprès de Francis Graeve, préfet de région et du Loiret.

Au sein de la défunte Assemblée nationale, il était membre du bureau de la Commission des lois et rapporteur de la Commission de l'Information.

Il fait toujours partie du Conseil supérieur d'EDF-GDF et aussi, mais pour peu de temps encore semble-t-il, du Conseil d'administration de TF1.

Partisan actif de Giscard, il est membre du bureau du Parti républicain, le parti de l'ex-président et s'occupe des questions d'outre-mer à l'UDF.

Issu de l'Ecole nationale d'administration (1) puis auditeur à la Cour des comptes, l'actuel maire d'Orléans ne semblait pourtant pas se destiner à une carrière d'homme politique public.

Mais les gages de bons et loyaux services qu'il n'a pas manqué de donner comme haut fonctionnaire dans différentes administrations (2) puis dans plusieurs cabinets ministériels devaient lui ouvrir les bonnes portes.

Il fut ainsi successivement nommé à la sous-direction de l'équipement et des collectivités locales, à la direction des cabinets de Jean-Pierre Soisson, animateur de la campagne de Giscard, quand il était ministre de la Jeunesse et des Sports et chargé de la Formation professionnelle.

Enfin, Jacques Douffiagues est également juge titulaire de la Haute cour de Justice, celle qui est sensée juger les hauts fonctionnaires du régime impliqués dans des affaires peu recommandables.

Le député sortant de la première circonscription d'Orléans n'est donc pas le premier venu : son « palmarès » chargé en témoigne.

Homme politique solidement ancré à droite, technocrate giscardien avisé, Douffiagues présente toutes les « qualités » d'un froid défenseur des intérêts de la grande bourgeoisie.

Le vote du 14 mai est une bonne occasion de donner un coup de frein aux activités d'un brillant représentant de cette droite insolente qui fait serrer la ceinture aux travailleurs pour engraisser les monopoles.

(1) L'Ecole nationale d'administration (ENA) forme tous les hauts cadres de l'appareil d'Etat.

(2) Il devait en particulier élaborer une « politique de contractualisation pour la défense de l'emploi » (sic). Elle a, comme nous le constatons aujourd'hui porté ses fruits...

fectifs du personnel et la qualité des soins.

Logement, services municipaux, santé...

Décidément, la « facture Douffiagues » est lourde et commence à peser sur les travailleurs orléanais.

Il est intéressant, en tout cas, de constater que sur tous les problèmes locaux, souvent très concrets, la politique du maire d'Orléans est aux antipodes des besoins et des aspirations de la population laborieuse.

Elle présente l'avantage, en tout cas, de faire le lien avec ce qu'a pu être l'action du député sortant, quand, bien loin du contrôle de ses électeurs, il soutenait à l'Assemblée nationale, les projets les plus réactionnaires et défendait les intérêts du grand patronat.

(1) A la date de la rédaction de cet article, (22 mai), le personnel des crèches, soutenu par les syndicats CGT et CFDT, n'avait pas encore décidé des suites —grève ou autres formes d'action— à donner à sa mobilisation.

(2) La SOCOS a pour actionnaires principaux, la Compagnie générale des eaux (50%), la Compagnie générale d'électricité (CGE) et le groupe Empain-Schneider, les deux derniers par l'intermédiaire de Blauzy-ouest (30%).

Les actions de la SOCOS sont en hausse ! L'action de 100F a rapporté en 71-72, 40F, plus 20F d'avoir fiscal, et en 77-78, c'est-à-dire après le « choc pétrolier », 100F plus 50F d'avoir fiscal !

(3) Pour célébrer l'entrée de Jeanne d'Arc dans Orléans, assiégée par les Anglais en mai 1429. Tous les ans le 8 mai.

(4) Quelques embauches ont lieu, mais il s'agit de personnels ne bénéficiant pas du statut de la Fonction communale et pour des durées strictement limitées.